



Séparation couleur, Audart

Une fête... prudente!

Les organismes de sécurité ont redoublé leurs appels à la prudence à l'occasion de l'Halloween à cause de la possibilité de "sabotage" des friandises. Selon le Conseil canadien de la sécurité, la responsabilité de faire de cette fête une journée sûre et agréable incombe autant aux enfants qu'aux parents.

page A-9

Entraide: le déménagement était ILLEGAL

par Hélène BARIL

Le déménagement nocturne du siège social de la Fédération des sociétés d'entraide d'Alma à Québec est illégal. En conséquence, les employés pourront se prévaloir des dispositions du code du travail et soumettre une plainte contre leur employeur.

Selon les informations recueillies hier par LE SOLEIL, telles seraient les conclusions du rapport que l'enquêteur spécial nommé par le gouvernement, M. Alfred Croisetière, doit présenter lundi au ministre du Travail.

Hier à Montréal, le président de la Fédération des sociétés d'entraide, M. Justin Dugal, a soutenu pour sa part qu'une semaine après le déménagement, les employés n'étaient toujours pas au travail et qu'ils étaient donc en grève illégale.

Le rapport de M. Croisetière confirmerait que le déménagement du siège social de la fédération contrevient à l'article 59 du code du travail qui prévoit que dès qu'une requête en accréditation syndicale est déposée, un employeur ne doit pas modifier les conditions de travail de ses salariés sans leur consentement écrit.

Les employés de la fédération avaient déposé une requête en accréditation syndicale le 10 septembre. Le 22 septembre, en se présentant au bureau, ils ont appris que leur lieu de travail était désormais à Québec.

Le code du travail prévoit dans ce cas que les employés peuvent soumettre une plainte et que l'employeur peut se voir obligé de revenir sur sa décision et d'indemniser ses employés pour les

préjudices qu'ils ont subis. Sans attendre le dépôt du rapport de l'enquêteur gouvernemental, les employés de la fédération ont décidé de se réunir.

Voir page A-2, ENTRAIDE



Anne Claire Poirier, la quarantaine et les retrouvailles

page E-1

Le Soleil, Gilles Lafond

Marguerite Bourgeoys canonisée demain Pour Lise Gauthier, un second miracle

par Pierre ASSELIN

MONTMAGNY — Demain ne sera pas un jour comme les autres pour Lise Gauthier. Elle a quitté Montmagny à destination de Rome mercredi, pour participer aux cérémonies et canonisation de soeur Marguerite Bourgeoys et rencontrer le pape, mais elle ne comprend pas encore très bien ce qui lui arrive.

"C'est difficile d'expliquer ce qu'on peut ressentir, confie-t-elle. Ça fait drôle d'être tout à coup le centre d'attraction de tout le monde. Moi, j'ai rien fait pour ça, je n'aurais jamais pensé que je passerais à la télévision, à la radio et dans les journaux."

Elle-même ne sait presque rien de l'itinéraire qui l'attend à Rome. Elle se rappelle qu'elle doit avoir une audience du pape demain, le jour de la canonisation, mais c'est tout. Cette rencontre, à elle seule, représente déjà beaucoup pour la

miraculée, presque autant que la canonisation elle-même.

"Dans l'ensemble, tout ce qui s'en vient représente beaucoup pour moi, mais rencontrer le pape c'est impressionnant. Comment est-ce qu'on va réagir? Je vois venir tout ça. J'y pense tellement que c'est comme si j'étais déjà en voyage."

Voir page A-2, MIRACLE
autres textes, page A-12



Lise Gauthier, miraculée de Montmagny, et sa mère, Mme Marie-Ange Gauthier

Le Soleil, Pierre Asselin

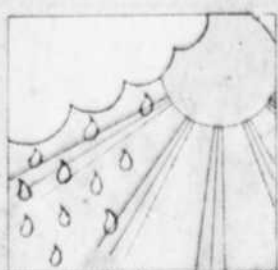


Pas de changement: un 8e échec

page D-2

Sommaire

Annonces classées	G-1 à G-20 et H-7 à H-10
Arts et spectacles	E-1 à E-12
Bandes dessinées	D-6
Bridge	G-16
Carrières et professions	C-8 et C-9
Décès	H-11
Echecs	H-9
Economie-finance	H-1 à H-3
Editorial	A-10
Feuilleton	E-11
Habitat	C-2 à C-4
Horoscope	H-10
La bonne chère	B-5 à B-7
Loteries	A-2
Monde	H-4 à H-11
Mot mystère	G-16
Mots croisés	G-17
Où aller à Québec	E-12
Page des lecteurs	A-11
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	H-10
Sciences	B-4
Sport	D-1 à D-8
Tourisme	F-1 à F-6



Nébulosité variable, aujourd'hui, avec quelques averses à Québec Maximum de 14 à 16. Demain, ciel variable.

détails, page H-7

La CSN vote aussi pour le débrayage

La grève générale peut être évitée

par Pierre PELCHAT

Une grève générale illégale dans les hôpitaux et les centres d'accueil peut être évitée en dépit du fait que les syndicats de la CSN se soient prononcés majoritairement en faveur du recours à ce moyen de pression, jeudi.

C'est du moins ce qu'a affirmé, hier, un des principaux dirigeants de la centrale syndicale, M. Yves Lessard, qui est président de la Fédération des affaires sociales. La FAS représente 82.000 employés d'hôpitaux, de centres d'accueil, de CLSC et de centres de services sociaux.

"La partie patronale n'a pas pris nos membres au sérieux et il est urgent, le temps presse, pour le gouvernement Lévesque et ses représentants de négocier une entente satisfaisante de façon fébrile en vue d'éviter un affrontement qui peut être évité", a commenté M. Lessard lors de la publication du résultat du vote.

Les deux tiers des syndicats qui ont voté se sont prononcés en faveur du recours à la grève générale illimitée qui pourra être précédée d'un débrayage de 24 heures. Sur un total de 461 syndicats affiliés à la FAS représentant 82.771 employés, 404 syndicats regroupant 74.116 syndicats ont participé au vote. Environ 57 pour 100 des syndicats, soit 266, ont voté

LE SECTEUR PUBLIC EN NEGOCIATION



majoritairement en faveur de la recommandation de leurs dirigeants syndicaux.

Le président de la FAS s'est réjoui du taux de participation à ce référendum qui a dépassé 60 pour 100 dans les rangs syndicaux si on compare au taux de participation de 47 pour 100 obtenu lors de la précédente ronde de négociation sur le recours à la grève générale.

Les représentants des trois centrales qui forment le Front commun doivent se réunir en fin de semaine pour évaluer le résultat des votes de grève. Cependant, selon M. Lessard, il ne faut pas s'attendre à ce moment à ce que l'on confirme une date précise pour le débrayage de 24 heures. Il sera fort probablement question d'un échéancier possible quant à la grève d'une journée et de la grève générale illimitée.

Le président de la FAS a invité le gouvernement à intensifier les négociations dans les prochains jours. Il s'est dit prêt à négocier sept jours par semaine et "le nombre d'heures qu'il faut pour se rapprocher d'un règlement dont nous sommes présentement très loin".

M. Lessard a également réaffirmé la ferme volonté d'en arriver à un règlement cet automne, ce qui ne laisse que trois semaines aux négociateurs pour trouver un

Voir page A-2, GRÈVE

Le portrait d'une infirmière déçue du gouvernement

page A-7

Le Soleil, André Pichette



DOSSIER

Camille Laurin et sa longue marche

page B-3

Le Soleil, Jacques Deschênes



Jacques Duval inaugure sa chronique dans Perspectives



ENTRAIDE

(Suite de la première page)

dération ont intenté des procédures judiciaires dans le but de forcer leur employeur à rapatrier le siège social à Alma. Leur requête en injonction sera entendue mardi en cour supérieure et d'ici là, les employés ont décidé de ne pas bouger d'Alma.

Grève illégale

Le président de la fédération considère lui, que les employés sont en grève illégale puisqu'ils ne sont pas au travail à Québec. "La CSN exploite l'émotivité du milieu pour en faire du

capital politique", a affirmé M. Justin Dugal en conférence de presse hier à Montréal.

Pressé d'expliquer pourquoi le démenagement s'était fait à l'insu de tous, la nuit, M. Dugal a soutenu que le maire, le député et les hommes d'affaires d'Alma lui avaient tous fait comprendre que la fédération devait rester à Alma. "Certains se seraient opposés farouchement, a-t-il dit, et auraient pu retarder le démenagement. C'est pour éviter ça."

M. Dugal a ajouté qu'il fallait rompre avec le passé. "Nous avons connu une crise, une crise ça change, ça transforme et les gens qui m'ont donné le mandat de diriger, m'appuient, sauf peut-être la société d'Alma qui veut se retirer."

Il était essentiel, selon M. Dugal, d'être près du "centre de décision" qu'est le ministère des Institutions

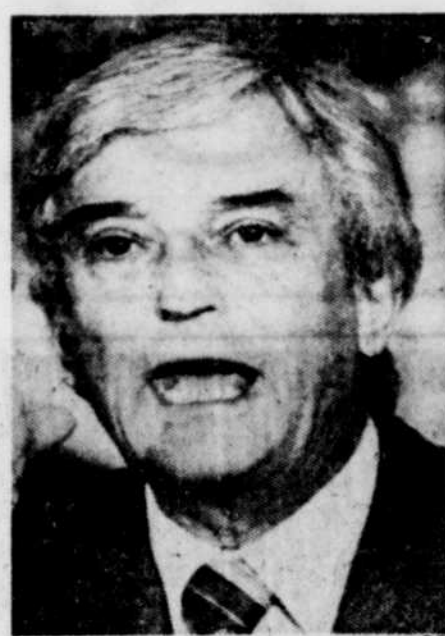
financières avec qui la fédération doit régler 75 dossiers avant le 28 février.

A Montréal après

"Ça coûte trop cher d'aller à Alma, a dit encore M. Dugal, c'est trop loin et dès novembre, on ne sait pas si on peut traverser le parc."

Le président de la fédération a de plus indiqué qu'il était très probable que la fédération déménage encore, à Montréal, cette fois, d'ici deux ans et demi ou trois ans.

Un porte-parole de la CSN à Alma, M. Jean-Paul Lapointe, a déclaré par ailleurs qu'il ne comprenait pas pourquoi M. Dugal parlait de grève illégale. Selon lui, il s'agit plutôt d'un lock-out illégal et, a ajouté M. Lapointe, M. Dugal a reçu un télégramme l'informant que les 56 employés du siège social de la fédération feraient connaître leur décision définitive mercredi.



M. Justin Dugal, président de la Fédération des sociétés d'entraide.

Systeme de transport mis sur pied par les étudiants de Laval

par J.-C. RIVARD

La Confédération des associations d'étudiants (es) de l'université Laval a mis sur pied un système d'urgence pour faciliter l'accès à l'université, en dépit des inconvénients causés par l'actuelle grève des chauffeurs d'autobus de la CTCUQ.

Ces mesures qui doivent entrer en vigueur dès lundi, c'est-à-dire immédiatement après cette semaine de relâche qu'ont été les derniers jours, appelée "semaine de lecture", sont essentiellement basées sur le principe du covoiturage. Elles font appel à la bienveillance des citoyens qui ont quotidiennement à se rendre à l'université où dans les environs, les invitent à faire monter dans leur automobile les étudiants qui se regroupent à l'un ou l'autre des 14 points déterminés à cette fin.

Ces points sont des carrefours routiers, l'entrée principale de certains grands centres commerciaux ou de grands magasins de ces centres. On s'apprête à demander l'autorisation d'installer des affiches adéquates, a révélé hier au quotidien LE SOLEIL, un porte-parole de la CADEUL.

Les points d'arrêt actuellement déterminés sont les suivants: Mail Cap-Rouge, Galeries Duplessis à Saint-Foy; église à l'Ancienne-Lorette;

Place L'Ormière à Neufchâtel; Galeries Les Saules; intersection des boulevards Bastien et de la Colline, à Loretteville; Place Fleur de Lys (entrée Sears); Carrefour Jean-Talon à Orsainville; église Saint-Charles-Borromée à Charlesbourg; place Jacques-Cartier (intersection Du Roi-Dorchester); place d'Youville (intersection Saint-Jean-côte d'Abraham); Galeries de Charlesbourg; Galeries Sainte-Anne à Giffard (entrée Woolco); intersection Royale et Seigneuriale à Beauport.

Ces mesures d'urgence s'appliquent de 7h30 à 9h30, chaque matin. Employés de l'université aussi bien qu'étudiants peuvent en bénéficier; tous sont invités à s'entraider.

Accident mortel

Une collision d'autos a fait un mort et trois blessés, vers 16h25, jeudi, sur la route 367 à Sainte-Catherine de Portneuf. La Sûreté du Québec identifie la victime comme étant Mlle Desneiges Cantin, âgée de 19 ans, du 89 rue Saint-Denis-Garneau, à Sainte-Catherine.

Changements pour samedi et dimanche

Complément au Télé-Soleil	MINISTRE DES FINANCES	16h00
SAMEDI 30 OCTOBRE	DIMANCHE 31 OCTOBRE	Forum Sujet: "Deux fois la boîte James".
12h00 (3) NCAA Football Maryland vs North Carolina	12h00 (3) Shopsmith Marketing 57 Adirondack Journal	16h30 (3) Génies en herbe
12h30 (22) American Bandstand	13h00 (3) Wake Up the Echoes	16h30 (3) La terre des mille colères
16h00 (3) CBS Sports Saturday Boxe: combat (10 rounds) entre Hector Camacho et Melvin Paul.	14h00 (3) CBS Sports Sunday 22 Christine Children's Fund (1h)	17h00 (2) 1001 façons de vivre
18h00 (3) News	15h00 (22) Here's Richard	18h00 (3) CBS News
18h30 (3) CBS News	15h30 (3) The Beachcombers	18h30 (3) Terre nouvelle
22h00 (3) (6) (7) (8) (11) Sur la sellette Inv.: M. Marc Lalonde.		21h30 (3) Apostrophes M. Bernard Pivot répond à M. Régis Debray.
		22h30 (3) W-5 Inv.: Susan Neils.

LOTOS

LOTO PROVINCIAL

5448715	gagne	\$500,000
448715	gagnent	\$50,000
48715	gagnent	\$1,000
8715	gagnent	\$100
715	gagnent	\$25
15	gagnent	\$10

INTER-LOTO

184231	gagne	\$250,000
84231	gagnent	\$2,500
4231	gagnent	\$250
231	gagnent	\$50
31	gagnent	\$10

numéros non décomposables

913860	gagne	\$25,000
404849	gagne	\$25,000
034278	gagne	\$25,000

numéros mobiles

47382	gagnent	\$2,500
7472	gagnent	\$250
242	gagnent	\$50

MINI-LOTO

134354	gagnent	\$50,000
34354	gagnent	\$5,000
4354	gagnent	\$250
354	gagnent	\$50
54	gagnent	\$5

LOTO 6/36

3-10-25-31-32-34
numéro complémentaire: 30
mise-tôt: 3-23-31-34

LA QUOTIDIENNE

(tirage de vendredi)
5-9-4-4
Numéro Boni:
284093
Informations: 643-8900

MIRACLE

(Suite de la première page)

Pas la seule

Lise Gauthier ne se retrouvera pas toute seule à Rome, cependant. Cinq membres de sa famille l'accompagneront, dont sa mère, Marie-Ange Gauthier, qui conserve un sang-froid exemplaire, même pour un premier voyage en Europe. Aussi sœur Anita Blanchet, de la congrégation Notre-Dame, à Montmagny sera du groupe.

"Le voyage? Non! Ce n'est pas ça qui me dérange. C'est ce qui va se dérouler là-bas, mais ça ne m'empêche pas de dormir. Les sœurs m'avaient dit de toujours me garder en forme pour aller à la canonisation."

Mme Gauthier a respecté ces vœux et c'est en pleine santé qu'elle prendra l'avion. Mère et fille n'ont

aucune idée de ce qu'elles diront au pape, mais elles font confiance à ce dernier pour mener la conversation.

Outre les Gauthier, une centaine de religieuses de la congrégation de Notre-Dame se rendront à Rome pour assister aux cérémonies ainsi que près de 500 pèlerins canadiens.

La congrégation compte 2,600 religieuses et c'est par un tirage au sort qu'ont été choisies celles qui font le voyage. Elles viendront du Canada, des États-Unis, de l'Amérique latine, du Japon et de la France.

"Ça fait longtemps que nous travaillons pour cela, a confié sœur Lucille Garneau, adjointe à la supérieure générale. En 1950, quand Marguerite Bourgeoys avait été béatifiée, le cardinal Villeneuve nous avait dit qu'elle

GRÈVE

(Suite de la première page)

compromis à la table des négociations.

D'autre part, il s'en est pris au premier ministre René Lévesque, affirmant qu'il n'a pas à se prétendre le défenseur des bas salaires "tant et aussi longtemps que la loi 70 sera sur la table de négociation".

Le chef syndical a également dénoncé le manque de cohérence du côté gouvernemental quand le premier ministre vient d'annoncer des nouvelles compressions budgétaires et que de son côté, le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, affirme que les compressions sont pratiquement terminées dans les affaires sociales.

Enseignants

Par ailleurs, les enseignants

syndiqués à la CSN ont également voté par une forte majorité en faveur de la grève de 24 heures au moment jugé opportun.

La Fédération nationale des enseignants "considère qu'elle doit intensifier ses moyens de pression car la situation à la table de négociation démontre que les positions patronales n'ont changé sur aucun des points importants".

De leur côté, les 73,000 enseignants des commissions scolaires affiliés à la CEQ ont donné un mandat de grève d'une journée dans une proportion de 60 pour 100. Plus tôt, les 35,000 membres de la FTQ qui font partie du secteur public et parapublic s'étaient prononcés dans une proportion de 80 pour 100 pour un débrayage de 24 heures.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 1h à 16h30

647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1898, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

PHARM-ESCOMPTES®
JEAN COUTU

C'est tellement mieux... c'est bien évident!

PROMOTION TELERGON II

Vous pourrez rencontrer M. Boyer de Belvefer, biologiste, à Place Fleur de Lys, du 1er au 6 novembre inclusivement.

23⁴⁹

Avec ce coupon, gratuit: un (1) échantillon par boîte de Telergon de 24 ampoules.
Expiration: 5 novembre — Limite: 3 par client

CEPACOL Rince-bouche 500 ml 1⁹⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	CONTACT-C Soulage les rhumes 10 capsules 1⁵⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	KLEENEX Mouchoirs grand format .99 Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	L'OREAL Nouvelle permanente "Première" 3²⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	SUPER PRIX	
VASELINE Lotion pour soins intensifs 500 ml - 160 ml 2⁶⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	EFFERDENT Nettoyant pour dentier Boîte de 66 1⁹⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	SELSUN BLEUE Shampooing antipelluculaire 200 ml 3⁹⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	EXCELLENCE Shampooing colorant de L'Oréal Obtenez gratuitement un shampooing pour cheveux colorés, avec l'achat de l'Oréal Excellence. Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client		
TRAC II Lames microdouce 10 lames 2⁷⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	VALDA Pastilles en boîte de 55 1²⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	BABY'S OWN Savon 2 pains + 1 gratuit .99 Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	WISK Détergent liquide pour la lessive 1 litre 2⁰⁷ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client		
WAMPOLE Tonique 450 ml 3⁹⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	IMAGINE Atmiseur parfum déodorant 100 ml 1⁹⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	LIBERTÉ NOUVELLE Maxi-serviettes Boîte de 48 4⁴⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	LIGHT DAYS Protection féminine Boîte de 48 2⁶⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client		
KERI LOTION Lotion pour peau sèche 380 ml 4²⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	DRISTAN Vaporisateur nasal à effet prolongé 30 cc 2³⁹ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	HEAD & SHOULDERS Shampooing 350 ml 2⁹⁶ Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client	BIC 5 rasoirs jetables .79 Avec ce coupon PJC Expiration: 5 novembre Limite: 3 par client		

• PLACE FLEUR DE LYS • 1455, CHEMIN STE-FOY • 2175, BOUL. STE-ANNE • PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS • CARREFOUR LES SAULES

Terrain vague transformé en jardinets

par François ROY

Heureuse nouvelle exclusivement pour les gens de la basse ville et du quartier Saint-Jean-Baptiste qui aiment le jardinage! Ils se verront offrir en location les 4 et 5 novembre, un total de 228 lots de jardinage à \$12 chacun pour l'année, dans le vaste Jardin communautaire basse ville en voie de parachèvement sur l'immense terrain face à l'hôpital Hôtel-Dieu-du-Sacré-Cœur, longeant la rue Montmartre.

Invité l'autre jour par le responsable et coordonnateur de ce projet Jimmy Royer, LE SOLEIL est allé constater sur place les travaux déjà accomplis pour transformer ce terrain en friche de 250 pieds sur 350 en un sol laborieusement ameubli qui ne sera fertilisé que biologiquement, c'est-à-dire avec fumier et compost.

"On est occupé à ce projet depuis la mi-juillet et notre engagement se termine le 3 décembre. Avec Roll Grenier et Pauline Desmeules, deux techniciens en sciences naturelles, nous avons travaillé là-dessus depuis avril quant aux recherches et notre demande a été faite au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre dans le cadre de Chantiers-Québec, au début de mai. C'est le 14 juillet qu'on a reçu une réponse affirmative à notre projet de 20 semaines évalué à \$36,000 et créant six emplois."

Très heureux et fortement motivés par la collaboration généreuse obtenue des sœurs Hospitalières qui s'occupent de l'hôpital du Sacré-Cœur où elles y ont leur mo-



Le terrain qui a été cédé pour trois ans par les sœurs de l'hôpital Hôtel-Dieu-du-Sacré-Cœur mesure 250 pieds sur 350 et longe la rue Montmartre. D'un terrain en friche inhospitalier, c'est devenu un vaste espace labouré et hersé qui accueillera le printemps prochain 228 jardiniers amateurs de la basse ville et du quartier Saint-Jean-Baptiste exclusivement.

nastère, les trois travailleurs ont à cette fin conclu un bail de trois ans.

Travaux préliminaires

D'expliquer Jimmy: "Nous avons eu une très belle collaboration de sœur Turgeon qui nous a aidés à nous approvisionner à même la conduite d'eau du monastère. Nous avons ainsi pu enfoncer trois sorties d'eau jusqu'à des endroits éloignés du centre du jardin, qui serviront l'été prochain à l'arrosage. Les sœurs nous ont aussi permis d'utiliser certains instruments de jardinage que M. Pa-

geau, préposé à la maintenance, nous a gentiment prêtés quand nous en avions besoin..."

Dans un premier temps, le trio Grenier, Desmeules et Royer avec l'aide supplémentaire de René Paquet, Roger Vallières et France Veilleux, avaient débroussaillé et ramassé les ordures, pneus, vitres, etc. Puis au coût de plusieurs centaines de dollars, ils ont tout fait labourer et passer à la herse. "La différence c'est bien simple, on aurait dit le jour et la nuit..." racontait Pauline qui s'occupait éga-

lement de secrétariat et d'administration. "Quand on est arrivé là, c'était écoeurant. Après nettoyage et labourage, c'était beaucoup plus encourageant."

Les 228 jardinets de 12 pieds sur 16, seront mis en location les 4 et 5 novembre, au coût de \$12 chacun pour l'année et les gens devront se présenter entre midi et 18h au presbytère Saint-Malo, 280 rue Bouffard, entrée à l'arrière. Une personne pourra louer deux lots au maximum. Pour obtenir des informations additionnelles, faut téléphoner le jour à 529-6592.

Seulement du compost

"Pas question d'engrais chimiques surtout, disait Grenier, nous ne voulons pas de pollution. On tient plutôt à ce que le compost et le fumier nourrissent le sol au lieu de l'appauvrir. Déjà les calchiers de Beauvillage nous ont fait transporter plusieurs voyages de fumier et avec toutes les mauvaises herbes, feuilles mortes, couennes qu'on a entassés dans un tas là-bas, ça va nous faire une bonne base pour notre compost. On a même été chercher plusieurs

voyages de déchets décomposables aux Halles du Palais provenant de légumes et de fruits détériorés. Quand tout ça va avoir fermenté pendant un an, ça va être très bon. En attendant, l'été prochain, nous devrons acheter notre compost..."

Assuré de louer rapidement tous les 228 jardinets dans les deux jours prévus, Royer de conclure: "Ceux qui n'auront pu en louer, seront inscrits sur la liste d'attente et si après le 5 juin, certaines parcelles de terrain n'étaient pas cultivées, elles seront aussitôt remises en location".

Un lieu agréable à la basse ville où chacun aura à faire sa part

par François ROY

Non seulement le jardin communautaire basse ville permettra-t-il l'été prochain à plus de 200 jardiniers amateurs de se procurer à peu de frais des fruits et légumes savoureux, mais ce sera aussi pour beaucoup d'autres un endroit agréable où il fera bon s'y rencontrer pour jaser entre gens du quartier.

"Pour ajouter une autre dimension à notre réalisation, disait le coordonnateur Jimmy Royer, nous avons aménagé près du stationnement de l'hôpital Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur un petit étang que nous avons creusé à la pelle et que traversera un ponton conduisant à une aire de pique-nique où on placera des bancs et des tables pour permettre aux gens âgés de s'y reposer tout à côté des fleurs, des arbustes et des joncs."

Coins fleuris

Un peu en retrait de l'étang, les responsables ont élevé une per-

gola, structure de madriers et de planches de bois croisés et ajourés, à travers laquelle s'amuseront à grimper rosiers, lierres et plantes diverses. N'y trouveront ombrage que ceux qui craignent l'ardeur du soleil et qui aimeront s'y asseoir dans le calme.

De signaler Royer en pointant du doigt: "Là, à proximité, nous avons érigé une clôture de bois d'une vingtaine de pieds de longueur pour séparer les rangées de jeunes arbustes et arbres comme les noyers, chênes, bouleaux et peupliers que nous y avons plantés. Grand merci à M. Elói Perroult et son employée Mme Bibiane d'Entremont, du Centre jardin Perroult de Neuchâtel, qui nous ont fourni gratuitement beaucoup d'arbustes et de plantes d'ornementation. Enfin à l'autre bout de cette zone de détente, nous avons prévu un grand espace pour la croissance des tournesols voisinant notre "fabrique" de compost qui sera ex-

clusivement utilisé dans tous les jardinets. Les gens qui en auront le goût pourront aussi tirer profit du jardin à courges et à citrouilles..."

Outils et semences

Un cabanon pouvant contenir bûches, rateaux, binoises, est déjà installé. Cependant ces outils ne serviront qu'à dépanner les gens à l'occasion, car chaque locataire d'un jardin devra apporter son propre équipement et ses semences.

De noter Pauline Desmeules qui s'est occupée également du côté administratif: "Nous avons reçu aussi une remarquable collaboration de MM. Robert Gagnon et Gilles Pageot, du Service des loisirs et parcs de la ville de Québec, qui nous ont prêté des outils, etc. Disons également que nous remettrons à chacun des locataires du jardin une brochure explicative et très bien faite sur le jardinage biologique, c'est-à-dire un sol nourri par compost et fumier au lieu

d'engrais chimiques qui l'appauvrissent, sur la fertilisation du sol, la lutte et moyens de contrôle contre les parasites, le compagnonnage des cultures ainsi que le calendrier du jardinier indiquant quand commencer les semis, quand les transplanter à l'extérieur, etc."

De même les locataires devront se conformer aux 10 règlements, dont l'un précise que "tout locataire devra s'impliquer dans les activités soit en participant à certaines corvées soit en faisant partie d'un des six comités: direction, travaux communautaires, chaîne téléphonique, animation, aménagement et semences."

De conclure Royer: "Il est primordial que ce jardin devienne autonome dans son fonctionnement et on est certain que tout le monde va faire sa part puisqu'il s'agit en même temps de rendre meilleure la qualité de vie de ce coin de la basse ville".



Pendant que Jimmy Royer, à droite, s'occupait de la coordination de ce projet réalisé grâce à Chantiers-Québec, ses compagnons Roll Grenier et Pauline Desmeules se chargeaient respectivement des recherches et de l'administration.

Ottawa refuse d'augmenter sa contribution à l'aide sociale

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé, Monique Bégin, a refusé de se rendre à la requête des conservateurs de mettre des fonds d'urgence à la disposition des villes et provinces qui ne peuvent plus faire face aux coûts de l'assistance sociale qui grimpent en flèche.

Mme Bégin a recommandé aux municipalités qui se sentent écrasées par le fardeau de l'assistance sociale de s'adresser à leur gouvernement provincial respectif pour obtenir une aide financière.

Le gouvernement fédéral défraie 50 pour cent des dépenses d'assistance sociale des provinces. Chaque fois qu'une province ajoute des crédits à la caisse de l'assistance sociale, le gouvernement fédéral y verse un montant égal. Si on modifie cet arrangement, le gouvernement fédéral se verra dans l'obligation

de procéder à des coupures dans d'autres programmes sociaux, ou encore d'ajouter au déficit projeté de \$23.6 milliards, a expliqué Mme Bégin.

Dans la majorité des provinces, les gouvernements provinciaux administrent eux-mêmes les programmes de bien-être. Cependant, en Ontario, au Manitoba et en Nouvelle-Ecosse, ce sont les municipalités elles-mêmes qui administrent ces programmes.

L'exemple de Toronto

Le conservateur David Crombie, qui fut lui-même ministre de la Santé dans l'éphémère gouvernement conservateur, en 1979, et qui est un ancien maire de Toronto, a dit en interview que son parti ne réclame pas que le fé-

déral défraie plus de 50 pour 100 des dépenses d'assistance sociale en temps normal.

Mais quand le pays est aux prises avec "des problèmes catastrophiques", le gouvernement fédéral devait déboursier plus de

50 pour 100 des dépenses d'assistance sociale aux municipalités et aux provinces qui sont vraiment désemparées.

A titre d'exemple, il a cité le cas de sa propre ville, Toronto.

Dans son budget de

1983, la Ville-Reine prévoyait dépenser \$121 millions au chapitre du bien-être social, ce qui représente une augmentation de 53 pour 100 sur le budget social de 1982 dont les prévisions initiales étaient de \$79 millions.

Des obligations d'épargne qui rapportent doublement...

À la Fiducie du Québec, vous pouvez acheter vos obligations d'épargne du Canada et les déposer directement dans un régime enregistré d'épargne-retraite.

En plus de vous procurer le rendement intéressant de vos obligations, votre REER Obligations d'épargne vous permettra de réaliser d'appréciables économies d'impôt. Il contribuera également à vous assurer une retraite à l'abri des soucis financiers. Enfin, vos obligations conserveront tous les avantages qui leur sont propres; elles demeureront notamment encaissables en tout temps.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur les possibilités qu'offrent les obligations d'épargne. À la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

LE REER Obligations d'épargne; pour gagner sur tous les tableaux.

Succursales

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier



Fiducie du Québec

desjardins

MARIAGES

Testaments, événements sociaux en vidéo couleur par des professionnels.

Caméra 2 Inc.
524-4565

ENTREPOT A SACRIFIER

— Très bien situé.
— 9.500 pi.ca. incluant 1.000 pi.ca. de bureau entièrement meublé et climatisé.
— Financement possible.
— Location possible.

Renseignements:
Jour: 653-6171

Soir de 19h00 à 21h00: 653-0917

Le plaisir de tricoter



En vedette du 30 oct au 6 nov. qualité Brisants de PHILDA, 50 grammes.

Réduction de **20%**

Rég. 2,95\$ **2,36\$** SPECIAL

A ces 3 boutiques seulement
Place Laurier - 651-3870
Mail Centre-Ville - 525-9842
Place Fleur de Lys - 522-8318



PHILDA

Les certificats de **DÉPÔT GARANTI** du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt **SUPÉRIEUR**

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

13%

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum 500\$. D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL

Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630
Lévis: 300, Côte du Passage, 833-4450

NOUVEAU

Renseignez-vous sur nos certificats d'épargne garantis. Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.



Bien que le ministre Pierre-Marc Johnson encourage, dans un objectif de rationalisation des ressources et de compressions des dépenses, la présence d'un seul directeur général pour deux établissements quand les circonstances s'y prêtent, il s'est prononcé en faveur de la présence de deux directeurs généraux à Robert-Giffard.

Remue-ménage à la direction du ministère des Affaires sociales

par Roger BELLEFEUILLE

La haute direction du ministère des Affaires sociales (MAS) et son antenne politique — le cabinet — connaissent à l'heure actuelle un climat de "bougeotte". Des changements qui suscitent certaines interrogations dans le réseau des affaires sociales quant aux priorités d'action.

Ainsi, Mme Jeanne d'Arc Vaillant, jusqu'ici responsable du dossier des organismes communautaires — CLSC et groupes bénévoles — au cabinet est promue au poste de sous-ministre adjoint, direction des services sociaux. Fort militante avant son arrivée au cabinet dans le milieu des CLSC, entre autres activités, elle remplace dans son nouveau poste M. Luc Malo, maintenant rattaché au conseil exécutif en qualité de secrétaire associé.

Nouveau chef de cabinet

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, vient aussi de perdre son chef de

cabinet, M. Claude Filion, qui retourne à la pratique privée. Il est remplacé par M. André Racine, auparavant responsable au cabinet du dossier des services sociaux. Avant son arrivée au cabinet, il avait été directeur général du CLSC de Maniwaki.

Satisfaction des CLSC

Ces deux nominations rendent euphoriques administrateurs et praticiens des centres locaux de services communautaires qui voient en ces deux personnes des interlocuteurs privilégiés et déjà sympathiques quant au développement de ce réseau.

Ce qui pourrait, en contrepartie, placer les 14 centres de services sociaux sur la défensive. Ceux-ci redoutent devoir se délester d'une partie de leurs effectifs en faveur des CLSC en particulier pour les programmes de maintien à domicile et peut-être aussi, comme le veulent les bruits actuels, en ce qui concerne les services sociaux scolaires. Au début de

la semaine, le CSS de Québec exprimait lui-même des inquiétudes à cet égard.

Par ailleurs, le sous-ministre adjoint aux ressources humaines et matérielles vient à peine d'annoncer son départ. Il passe au cabinet de M. Denis Lazure, ministre délégué aux relations avec les citoyens.

Les médecins, par contre, sont rassurés. Le nouveau sous-ministre adjoint, direction des services de santé, est un membre de la profession, le Dr. Guy Rivard, qui était vice-doyen à la faculté de médecine de l'université de Montréal. Il remplace M. Réjean Cantin, en congé avec solde du MAS.

Et la congruence?

La nouvelle "mission" de M. Cantin laisse cependant perplexes. Il occupe à l'heure actuelle le poste de directeur général associé au centre hospitalier Robert-Giffard, dont le directeur général est M. Léopold Beausoleil.

A toutes fins utiles, Robert-Giffard compte maintenant sur les services de deux grands patrons ou directeurs généraux. Cette bicéphalie va manifestement à l'encontre des propos mêmes du ministre Johnson qui encourage fortement, dans un objectif de rationalisation des ressources et de compression des dépenses, la présence d'un seul directeur général pour deux établissements, lorsque les circonstances s'y prêtent.

Le salaire de M. Cantin n'émerge pas au budget de Robert-Giffard mais à celui du ministère des Affaires sociales.

Pour le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, il n'y a rien là à fouetter un chat. Au cours d'un entretien impromptu avec le représentant du SOLEIL, hier, le titulaire des Affaires sociales signale qu'il ne s'agit pas pour l'établissement d'un nouveau poste, puisque celui de la direction des soins hospitaliers a été aboli. Il rappelle qu'il n'en coûte pas un sou à Robert-Giffard et que le mandat de M. Cantin s'inscrit dans une politique de rationalisation des soins psychiatriques dont les fruits devraient être connus bientôt.



Le Soleil, Jacques Deschênes

M. Réjean Cantin occupe le poste de directeur général associé du centre hospitalier Robert-Giffard. Le salaire de l'ancien sous-ministre adjoint du MAS n'émerge pas toutefois au budget de l'institution dont il partage la direction.

ATTENTION! INVESTISSEURS

Un important détaillant occupant une large part du marché offre des franchises de produits électroniques réputés (son et image).

Endroits: Chicoutimi - Rimouski

Investissement nécessaire: 50 000\$

Veuillez faire parvenir vos demandes à:

LE SOLEIL LIMITEE

Dépt 8154

390, rue St-Vallier est

Québec, Qué. G1K 7J6

Le docteur

Fernand Bellemare

m.d.

ophtalmologiste

exerce sa profession

à nul autre endroit

à Québec.

325, rue du Roi

Complexe Bibliothèque de Québec

Place Jacques-Cartier

529-9411

AVIS DE RECHERCHE DE LOCATION

Avis est donné que nous sommes à la recherche de locaux en location dans le territoire de Limoilou-St-Albert-le-Grand - Ste-Odile pouvant servir de Centre de jour pour jeunes adultes déficients mentaux.

Les locaux devront répondre aux critères suivants:

- être à proximité du transport en commun;
- capacité maximale de 7000 à 8000 pi. ca. pouvant contenir entre autre des ateliers de travail, bureaux, des facilités (toilettes) le tout sur un même plancher;
- Cour extérieure pour entreposage de marchandises.

Toute personne ou organisme intéressé à faire des propositions devra le faire avant le 19 novembre 1982 15:00 heures.

La proposition devra comprendre les coûts suivants:

- coût de location de base
- coût du chauffage, électricité, taxes
- déneigement - espaces de stationnement.

Il est entendu que nous ne nous engageons à accepter ni la plus basse, ni toute autre proposition.

Adressez les propositions à:

Centre d'Accueil Mont St-Aubert Inc.

9080, boul. du Jardin

Charlesbourg, Québec

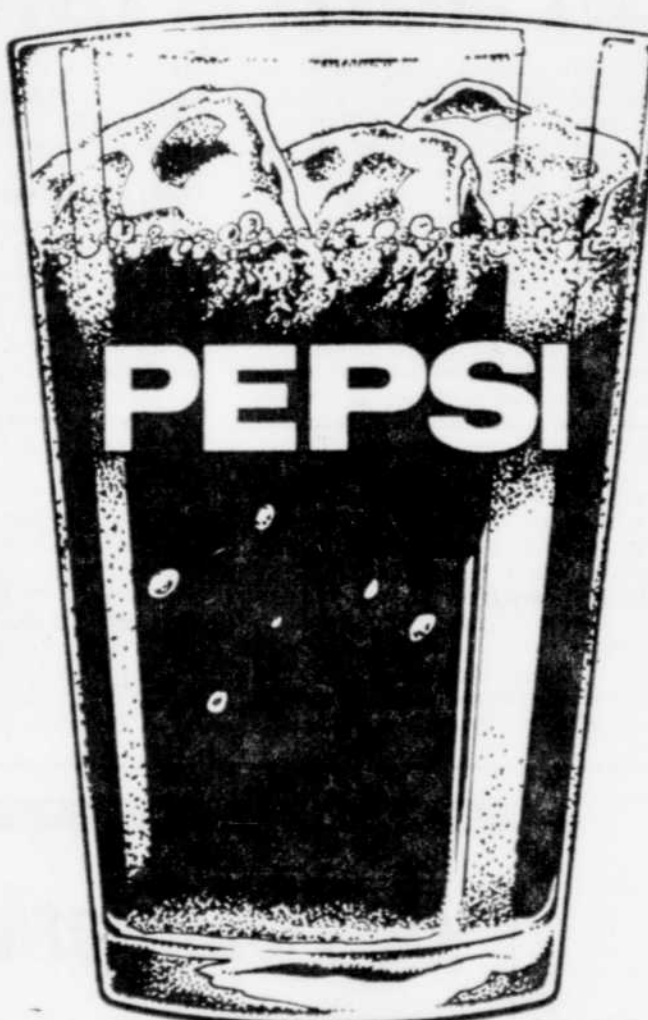
G1G 4B3

a/s M. Gilles Proulx

Si vous voulez éviter la caféine, le choix est bien clair.



31 mg.*
CAFÉINE



32 mg.*
CAFÉINE



0 mg.*
CAFÉINE

Récemment, on a commencé à s'interroger au sujet de la caféine. Bien qu'une étude plus approfondie soit nécessaire avant d'avoir une conclusion définitive, le fait demeure que la caféine est un stimulant.

La plupart des gens sont conscients de la présence de la caféine dans le café et le thé. Mais

vous serez peut-être étonnés d'apprendre qu'on ajoute de la caféine aux principales marques de colas. En réalité, la majorité de la caféine contenue dans les principales marques de colas est de la caféine ajoutée. Il en résulte que vous et vos enfants, vous consommez peut-être plus de caféine que vous le pensez.

7UP ET DIET 7UP*

PAS DE CAFÉINE. N'EN A JAMAIS EU, N'EN AURA JAMAIS.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA CAFÉINE, S'ADRESSER À:
SEVEN-UP CANADA INC., DÉPT. DES AFFAIRES PUBLIQUES, 12 CRANFIELD ROAD, TORONTO, ONTARIO M4B 3G8

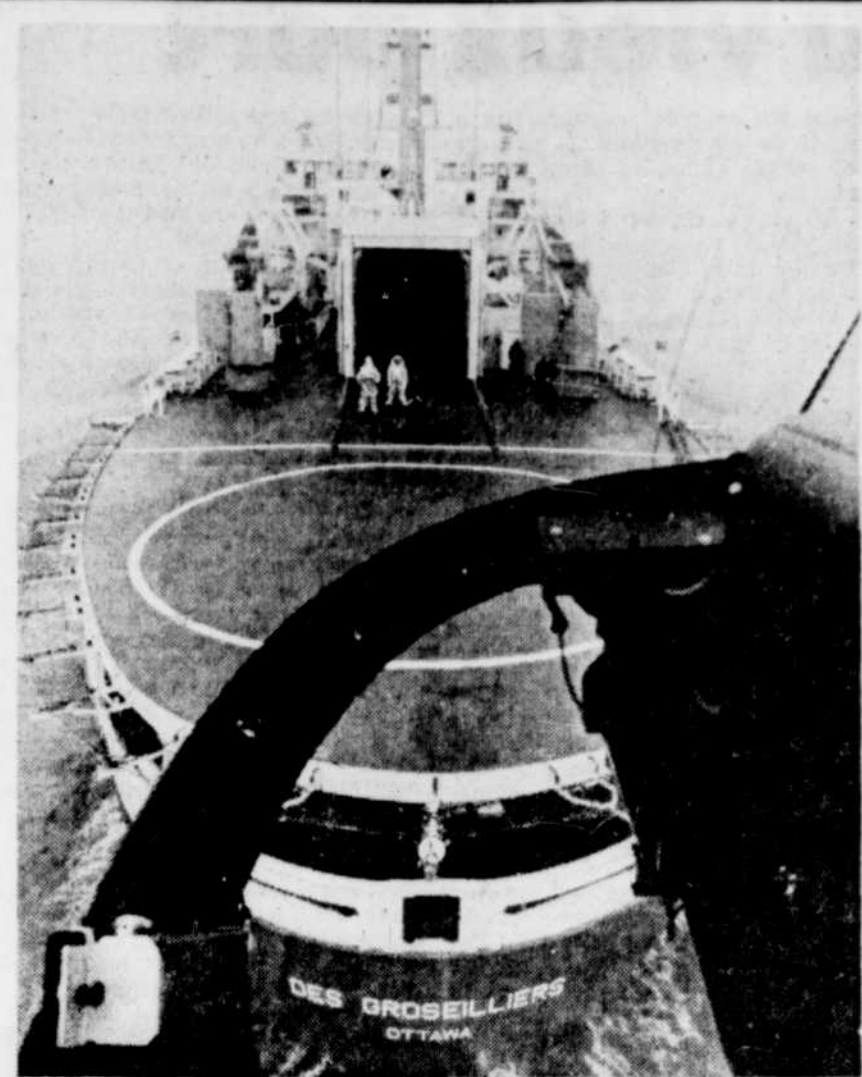
*Selon la quantité de caféine par portion normale (300 ml).

Source: Canadian Consumer, février, 1980.

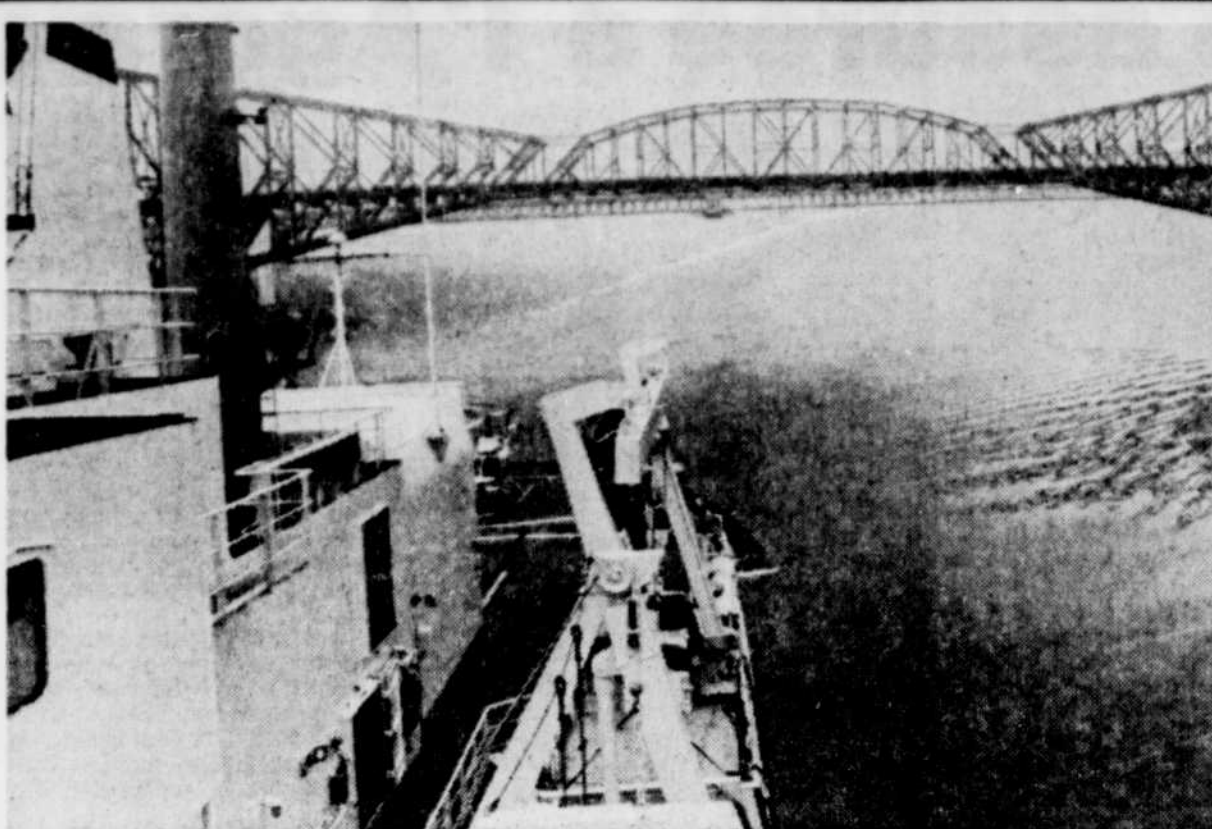
"Seven-Up", "7UP" et "Diet 7UP" sont les marques de commerce de The Seven-Up Company.

"Coke" est une marque déposée qui identifie le produit de Coca-Cola Ltd. seulement.

"Pepsi" est une marque déposée de PepsiCo, Inc.



Le Soleil, Clément Thibault



Le Soleil, Clément Thibault



Le Soleil, Clément Thibault

Un 3e brise-glace arrive

Le Des Groseilliers se joindra au Pierre-Radisson pour assurer le déglacage du golfe et du fleuve Saint-Laurent, du Saguenay et des Grands Lacs, cet hiver, et pendant l'été il naviguera sur les mers du Grand Nord pour assister les navires de ravitaillement. Le super brise-glace de 6.600 tonnes servira aussi à des travaux hydrographiques et scientifiques. Le bâtiment dirigé par le commandant Henri Saint-Pierre, de Québec, est également muni d'un équipement de recherche et sauvetage perfectionné. Construit pour Transports Canada au coût de \$64 millions, le Des Groseilliers est arrivé hier à son port d'attache de Québec, où il remplace de D'Iberville récemment désarmé. Ce qui a aussi donné l'occasion à des amoureux de se retrouver.

Amphiglace: l'impasse demeure

par Roch DESGAGNE

La proposition du constructeur de l'Amphiglace de l'Ancienne-Lorette, les Entreprises Bon Conseil, d'effectuer à la structure du toit du stade des réparations qu'il évalue à \$250.000, ne serait qu'une partie de la solution au problème de sécurité du centre de sports.

Les administrateurs municipaux, le maire Marcel Pageau en tête, ont rejeté hier la proposition du constructeur, tout en précisant que les procédures intentées contre les Entreprises Bon Conseil suivront leur cours. À moins qu'un règlement satisfaisant pour la ville n'intervienne prochainement.

Par ailleurs, le référendum décrété pour le 14 novembre, et portant sur un projet d'emprunt d'un demi-million de dollars, aura lieu tel

que prévu, et si les contribuables rejettent le règlement, la ville devra fermer l'Amphiglace dès le lendemain 15 novembre.

Le propriétaire de Entreprises Bon Conseil, l'ingénieur Fernand Houle, a proposé des améliorations de \$250.000, somme qu'il est prêt à partager à part égale avec la ville. Les administrateurs municipaux jugent le projet de réparations nettement incomplet. Ils sont cependant disposés à discuter une entente avec l'entrepreneur.

La plus basse de 10 soumissions reçues par la ville pour les améliorations qui s'imposent totalise une somme de \$435.000, chiffre légèrement inférieur aux prévisions des ingénieurs et architectes. Les offres dans l'ensemble sont conformes, selon l'analyse des professionnels de la ville de

l'Ancienne-Lorette, notaient le maire Pageau et les conseillers André Roy et Paul-Aimé Robitaille.

Jusqu'à ce qu'on connaisse l'issue du référendum du 14 novembre, la ville poursuit donc ses démarches et les pressions sur les Entreprises Bon Conseil, afin de trouver la solution la plus économique, et rendre l'Amphiglace conforme aux normes de sécurité du ministère du Travail, qui a déjà ordonné sa fermeture.

Récemment, le gouvernement autorisait sa réouverture, à la condition que la ville s'engage à réaliser à court terme les travaux qui rendraient l'amphithéâtre sportif conforme aux

dispositions du code national du bâtiment.

De son côté, le président de l'Association des payeurs de taxes de

l'Ancienne-Lorette, M. Emile Loranger, estime que les débats actuels ne sont qu'une forme de digression, et qu'il faut

trouver une autre solution que l'endettement des contribuables pour régler ce problème du stade municipal.

**convertissez
votre système de chauffage
au système MIXTE
ELECTRICITE & HUILE
sans frais
ou presque**
avec le programme de subventions
voir page D-7

économie d'énergie

le Portico



Vous pouvez compter sur nous!
Ouvert tous les jours, ainsi que
les jeudi et vendredi soir.

- Démonstration
- Facile à installer
- Facile à transporter
- Facile à entretenir
- Parties ajustables
- Groupée dans un carton pratique
- Démontable qui se fixe à une porte d'entrée de maison, d'entrée de garage, de maison mobile ou de commerce
- Il peut se transformer en auvent décoratif pour la saison d'été
- Il permet d'économiser du chauffage et assure une bonne protection contre la neige
- Après plusieurs années de tests auprès des consommateurs, il a fait ses preuves et il est révisé vraiment efficace.

Venez nous rencontrer à notre kiosque de Place Laurier, mail est, à partir du 20 septembre.



C.B.I. Inc., 21, Montcalm, Lévis - 837-8863

Estimation gratuite, installation et entreposage, si désiré, service de location, Cartes Master Card et Visa acceptées.

Information au sujet de MONIQUE PERIES

qui a travaillé comme radiesthésiste à Montréal, Québec et Hawkesbury. Elle travaille maintenant à St-André, Nouveau-Brunswick.

Téléphone: 1-506-577-6316



Causeuse 170,\$
Fauteuil 100,\$
Pout 50,\$
Autre modèle au même prix.

JULIEN

FABRICANT Tél.: (418) 831-5236



**SERVICE de
CURRICULUM VITAE et d'
ORIENTATION** de Québec enr.
LINE ET MICHELE MATHIEU
conseillers d'orientation

- Rédaction de curriculum vitae
- Orientation et information scolaire et professionnelle
- Relation d'aide et connaissance de soi
- Tests d'aptitudes, d'intérêts et autres
- Service personnel et confidentiel
- Sur rendez-vous entre 9 h et 17 h

965, chemin Ste-Foy, Québec

683-5708

BUREAUX À LOUER À SAINTE-FOY

- Edifice Le Gomin, angle boul. Laurier et av. Fournier à côté de Place Laurier.
- Locaux de 350 à 1.500 carrés disponibles immédiatement.
- Offerts à prix plus que raisonnables dans un environnement regroupant: médecins, avocats, assureurs, agents manufacturiers, etc.

POUR RENSEIGNEMENTS: GEORGES VIENS
687-1123

A PLACE LAURIER

ESPACES DE BUREAUX A LOUER
TOUR CHAMPLAIN ET TOUR FRONTENAC

de 250 à 13.000 pi. ca.
Clef en main si désiré

S'adresser à:
DALE BROWN
514-879-1630

DENIS DE ROSA
418-651-7085

PROPRIÉTÉ DE ET GÉRÉE PAR
MARATHON
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARATHON LIMITÉE

Tous les meubles que nos ancêtres aimaient
se sont donné rendez-vous chez nous...
L'unique endroit dans la région où vous
trouverez le plus grand choix de
meubles dans la collection
"Le Bahutier"



Rabais de 15%
sur toute la collection "Le Bahutier"
et des rabais encore plus élevés
sur certains meubles en magasin

DÉCOR-BOIS

"Le Bahutier"

Dépositaire des meubles

75, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS, QUÉBEC Tél.: (418) 837-6185

SOLDE DE TAPIS PERSANS

Avec la collaboration du célèbre H.A.M. d'Iran et d'un gros distributeur à succursales multiples de tapis persans, l'une des plus grosses collections (plus de 2.000 articles) de tapis persans et orientaux de haut standard national et international et de qualité musée comprenant carpettes et laizes, tapis muraux et pièces décoratives jusqu'à 5,5 m x 3,5 m seront en montre et en vente une journée seulement, à Québec même.

Le président de notre compagnie revient d'un séjour de trois mois en Iran pendant lequel il a été en mesure d'inspecter et choisir pièce par pièce une collection de chefs-d'œuvre en vue de cette exposition-vente.

VENTE LE MERCREDI 3 NOVEMBRE DE 10H A 21H.

Une rare occasion pour les collectionneurs et aussi une excellente occasion d'embellir votre maison: une collection à voir, composée de plusieurs pièces en soie Qum 100% naturelle, chefs-d'œuvre en partie soie Naisiens, tissés extra-fin Istahan, Imperial Tabriz, Bijar, Sanah, Hamadan, Bokhara, Birjand, Sorook, fin Kashan Imperial, Valeman, Ardabil, Malayer, Maslegan. Un vaste choix de sacs en cuir de selle Kalim et laizes jusqu'à 6 mètres de long. Choix de carpettes et tapis alghans, chinois et du Cachemire, plus de 100 pièces antiques et semi-antiques à des prix fantastiques encore insurpassés dans toute l'Amérique du Nord. Tous ces articles sont en vente lors de notre

SOLDE ANNUEL DE LIQUIDATION DE FIN D'ETE

Cette collection offerte à bas prix plaira aux décorateurs et amateurs d'art judicieux et soucieux de leur budget. Nous vous invitons à venir admirer l'art persan et à songer à un investissement qui, tout en protégeant votre argent, prend de la valeur. Pourquoi vendons-nous plus de tapis que n'importe qui au Canada? Voici une bonne raison. Par exemple

Tapis persans Shiraz 2,5 m x 1,5 m 550\$
(jusqu'à épuisement des stocks).

HOLIDAY INN STE-FOY, SALLE CHAMPLAIN
3225, Hochelaga, Sainte-Foy, Québec



Financement 12
mois sans intérêt,
pour un temps
limité.

D'INTÉRÊT

Pianos et Orgues

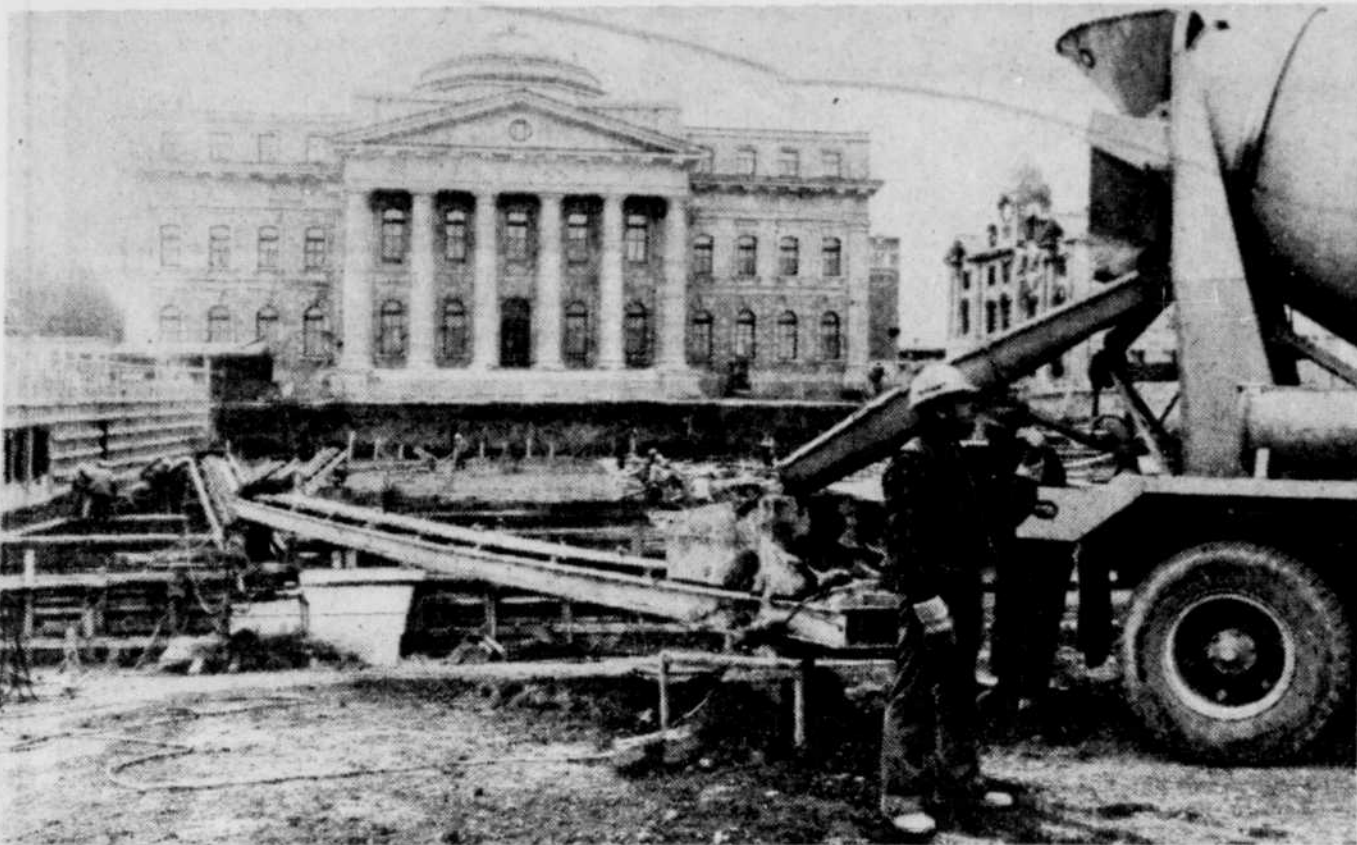
ORGUES 2 CLAVIERS à partir de 1 395\$
PIANOS à partir de 1 995\$



marc legrand musique

PLACE FLEUR DE LYS 529-0767 — PLACE LAURIER, SAINTE-FOY 656-9392

Etanchéité assurée à l'Agora du vieux port



Plus d'une centaine de chargements de bétonnière ont été déversés sur le chantier de la future Agora du vieux port de Québec, avant-hier, entre 7h30 du matin et la fin de soirée.

Plus de 1,000 mètres cubes de béton ont été déversés, tout au long de la journée de jeudi, sur le chantier de construction de l'Agora du vieux port de Québec, afin de compléter la structure de base de l'ensemble.

On se souvient que des retards sont survenus dans la mise en place de cette structure à cause des fortes infiltrations d'eau observées en cours de construction, il y a quelques semaines.

La base de ce théâtre en plein air où se dérouleront les cérémonies officielles des fêtes de 1534-1984 étant située à trois mètres en dessous du niveau du fleuve, il était évident que des infiltrations se produiraient et on espérait les réduire avec des pompes alimentées par une ligne électrique de 400 ampères.

Or, il a fallu ajouter une ligne supplémentaire d'une capacité de 1,200 ampères pour obtenir une puissance de pompage suffisante, d'expliquer au SOLEIL M. Paul Brahic, de la maison d'ingénieurs Poulin et Thériault qui assure la supervision des travaux.

Ça fonctionne

Hydro-Québec a déjà installé cette nouvelle ligne et les travaux ont repris normalement, d'enchainer l'ingénieur qui espère qu'on pourra peut-être rattraper le calendrier de construction initialement prévu.

La journée de jeudi a été str-

tegique sur ce point puisque l'on a procédé au déversement de plus de 1,000 verges cubes de béton sur la structure.

En ce qui concerne l'étanchéité éventuelle de l'ensemble, le directeur technique de la compagnie Bémalux Inc. de Montréal, M. Jules Blais, qui est le frère du maire de Sillery M. Charles-H. Blais, a expliqué au SOLEIL, lors d'une visite du chantier, qu'elle sera garantie par une couche de panneaux Volclay constitués avec de l'argile volcanique.

Ce matériau dont l'origine remonte à l'âge crétacé (20 millions d'années) serait le résultat de l'altération de cendres volcaniques durant des siècles par immersion dans des mers d'eau salée et exposée à des glaciers entraînant calcium, feldspath, dolomite, gypse et mica.

On en a déjà découvert des gisements semblables en Suède en 1788 mais le produit a été identifié de façon positive en 1847 en France dans la région de la ville de Montmorillon, d'où son nom actuel de montmorillonite, que le groupe de M. Blais commercialise au Québec sous le nom de bentonite.

L'argile volcanique est utilisée dans l'industrie comme produit d'étanchéisation, sous deux formes. On l'emploie à l'état de vrac (pastilles déshydratées) avec des enveloppes de

géotextiles pour fabriquer des fosses à liquide divers ou encore sous forme de panneaux. Dans ce dernier cas, la montmorillonite est compressée entre deux cartons kraft biodégradables et intégrés à la structure.

Dans la région de Québec on a déjà utilisé la bentonite (vrac) pour la construction d'étangs d'oxydation à Bernières et Lyster et chez Ultramar dans les bordures destinées à retenir les éventuelles fuites près de réservoirs d'huile.

Le vieux port

Dans le vieux port la structure de base de l'Agora sera rendue étanche par l'utilisation de panneaux Volclay sur une superficie de 110,000 pieds carrés. La pose de ce matériau est actuellement en cours.

Le produit est étendu directement sur un sol compacté à 95 pour 100 sur lequel on a ajouté de l'isolant rigide (styrofoam bleu) de quatre pouces d'épaisseur. Au contact de l'eau, la montmorillonite doit se gonfler pour former une couche de matière visqueuse imperméable.

Pour assurer la rigidité de l'ensemble qui sera soumis bien sûr à une force hydrostatique impressionnante, on recouvre le tout d'une structure de béton armé qui atteint quatre pieds d'épaisseur à plusieurs endroits.

AUCUN ESCOMPTE - AUCUN BONI

Nos prix sont plus bas que ceux de nos concurrents, qui offrent des

RABAIS DE 25% et 30%

VERIFIEZ NOS PRIX

Pour vos fenêtres et portes SANS ENTRETIEN. Revêtements d'aluminium et vinyle. Garantie jusqu'à 40 ans. Avec ou sans installation.



Près de 20 ans à votre service.

Renovation

Decor de Québec Inc.

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE

188, AV. LAMONTAGNE (face à Expo-Québec) 522-2084

Paris reçoit Pelletier

PARIS (AFP) — M. Jean Pelletier, maire de la ville de Québec et quatre autres maires de la province ont été reçus hier par M. Jacques Chirac, maire de Paris, au cours d'un entretien privé à l'hôtel de ville de Paris.

Les maires étaient accompagnés par des techniciens venus examiner à Paris le problème de l'épuration des eaux qui fait l'objet actuellement d'un projet important de la Communauté urbaine de Québec.

A l'issue de cet entretien, M. Chirac a précisé qu'il avait été évoquées "des questions du domaine municipal concernant les deux villes et qu'il avait été envisagée la réalisation d'une place aménagée "à la parisienne" à Québec.

M. Jean Pelletier, premier vice-président de l'AIMF (Association internationale des maires francophones) et M. Chirac, président de cette association, ont également évoqué la préparation de la prochaine assemblée générale de l'AIMF qui se tiendra en juin 1983 à la générale de l'AIMF qui se tiendra en juin 1983 à Paris.



Baie James: 5,000 ans d'histoire

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, a présidé hier le lancement d'un film sur l'archéologie, exposant les travaux de recherche réalisés à la Baie James. Le documentaire témoignait de la présence amérindienne sur tout ce territoire à été présenté à l'occasion du congrès des Algonquiniens, qui se poursuit aujourd'hui et demain à l'hôtel Hilton de Québec. Le ministre est accompagné ici de MM. Chrisolome Ambrose, chef des Indiens de Sept-Îles, et Aurélien Gill, ex-chef de Pointe-Bleue, directeur des Affaires indiennes.

Parc Saguenay

Roberts étudie une offre de Chevrette

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

Le ministre de l'Environnement du Canada, M. John Roberts, a demandé quelques jours de réflexion avant de se prononcer sur une proposition du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, qui permettrait au fédéral de dépenser les millions de dollars qu'il a promis pour Parc Saguenay.

M. Roberts a pris connaissance de cette proposition hier lors d'une rencontre entre les deux hommes à Québec. Le ministre fédéral a répété que la cession des terrains à Parcs Canada était une condition essentielle de la participation financière de son gouvernement dans le projet. M. Chevrette a pour sa part mentionné que les citoyens concernés s'attendaient à une entente entre les deux parties afin que les \$50 millions dont parle le fédéral puissent être injectés dans Parc Saguenay.

La proposition faite par M. Chevrette n'a pas été rendue publique, les deux hommes ayant convenu de ne pas la dévoiler avant que M. Roberts ait eu le temps de l'étudier sérieusement. On s'attend à ce qu'il donne une réponse mercredi ou jeudi.

LE SOLEIL réduit le nombre de ses collaborateurs

par Rolande PARENT

MONTREAL (PC) — Afin de récupérer \$94,000 d'ici la fin de l'année civile, LE SOLEIL se passera des services de trois collaborateurs réguliers, et de quelques autres occasionnels. Le temps supplémentaire, les abonnements à différentes revues et les "party" seront réduits au strict minimum pour les mois de novembre et décembre.

C'est ce qu'a indiqué au cours d'une conversation téléphonique, M. Claude Masson, rédacteur en chef et éditeur adjoint du quotidien.

"Comme tous les autres médias, la publicité au SOLEIL a baissé... on a protégé les journalistes permanents (100).

"On n'a pas touché aux conditions salariales, nous n'avons pas fait comme le gouvernement."

A la question de savoir si d'autres coupures étaient à prévoir, M. Masson s'est contenté de répondre que "les budgets et la politique de 1983 seront déterminés d'ici la fin de novembre".

Collaborateurs touchés

Les trois collaborateurs réguliers touchés par ces mesures de restrictions budgétaires sont Mme Lucie Bernard (arts visuels), MM. Tom Lapointe (sports), Laurent Laplante (livres).

En revanche, le caricaturiste, M. Raoul Hunter, M. Denis Gauthier, du bureau régional de La Malbaie, et Mme Isabelle Jinchereau du bureau de Portneuf poursuivront leur collaboration.

Quelques autres pigistes ont été avisés de suspendre leur collaboration à compter du premier novembre.

Réaction syndicale

Invité à réagir à ces décisions administratives, le président du syndicat des journalistes du SOLEIL, M. Georges Angers, a déclaré: "la collaboration est tolérée dans la convention collective; s'il y a élimination ça ne cause aucun problème."

"Il s'agit d'une saine gestion et qui est contre la vertu?"

"Nous on pense qu'un journal ça ne se fait pas avec des collaborateurs." Quant aux perspectives de 1983, M. Angers s'engage à faire en sorte que soient respectées la qualité du journal et surtout la convention collective et les conditions professionnelles de travail.



MAXIMA



200 SX



280 ZX

200 SX - MAXIMA - 280 ZX
UN CHOIX DE CES TROIS LUXUEUX
MODELES 1982 DE QUALITE
A PRIX REELLEMENT BAS!



Nos modèles
DATSUN
1983
sont arrivés

Les PROS DATSUN de Québec vous invitent à venir admirer et essayer des voitures de qualité, à la fine pointe de la technologie '83.



Ste 1 Foy
DATSUN

2060, boul. Charest ouest, Ste-Foy — 681-7371

PELEMO
DATSUN

1150, 18e Rue

647-1822

Au carrefour des
autoroutes

Automobiles

B. ROBERGE ltée

5740, boul. Ste-Anne
Boischatel

822-0499

J.E. DALLAIRE
AUTOS INC.

75, Kennedy
Lévis

837-8895

ST-RAYMOND
Automobiles (1980) Inc.

144, St-Jacques, St-Raymond
Clé Portneuf

Ligne directe
Québec: **692-0119**

Bur.: (418) 337-4646

Portrait d'une infirmière

Ghislaine L'Heureux ne comprend plus le PQ

par Pierre PELCHAT

"Le gouvernement me déçoit beaucoup. J'étais pour. J'étais même militante pour le Parti québécois. Je me sens trahie. Il me semble qu'il nous dédaigne et qu'il ne nous voit plus."

Ghislaine L'Heureux, une infirmière de l'hôpital Laval à Sainte-Foy et mère de trois jeunes enfants, n'arrive pas à comprendre ce qui a motivé le gouvernement québécois à s'en prendre aux employés du secteur public et parapublic dans les négociations pour le renouvellement des conventions collectives.

Elle se défend de vouloir être agressive. Pas de gros mots contre le premier ministre René Lévesque ou encore le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé. "Je reste calme mais ça ne m'empêche pas de réagir", a-t-elle confié, au SOLEIL, il y a quelques jours.

Ça fait déjà 16 ans qu'elle travaille dans le milieu hospitalier. Elle a débuté comme infirmière auxiliaire. Comme plusieurs autres, elle a connu tous les "shifts" de jour, de soir et de nuit.

En 1972, elle a eu la possibilité de suivre des cours de recyclage, ce qui lui a permis de revenir à l'hôpital un an plus tard et d'occuper un poste d'infirmière.

Ce n'est toutefois qu'après 12 demandes qu'elle a réussi à obtenir un poste de jour à temps plein parce qu'on ne voulait pas reconnaître l'ancienneté qu'elle avait accumulée du temps qu'elle était infirmière auxiliaire.

Le travail à temps partiel

Ce poste à temps complet fut de courte durée. Après un congé de maternité, elle a dû se restreindre à un poste à temps partiel qu'elle occupe depuis sept ans.

Aujourd'hui, à 36 ans, elle travaille au service de détresse respiratoire de l'hôpital Laval les jeudi et vendredi soirs. Elle remplace également une autre infirmière les jours de congés fériés.

Ghislaine L'Heureux admet que ce travail à temps partiel lui plaît mais elle reconnaît que cette situation est difficile pour d'autres infirmières. "Ça ne fait pas l'affaire de tout le monde. Il y a beaucoup de femmes qui sont célibataires ou qui sont soutenues par leur famille qui voudraient travailler à plein temps mais elles ne le peuvent pas à cause



Ghislaine L'Heureux est déçue de l'attitude du gouvernement dans les négociations.

se du manque de postes à temps complet", a-t-elle expliqué.

Elle se dit toutefois prête à se battre pour augmenter le nombre de postes à temps complet et pour que les femmes qui le désirent puissent

avoir le choix de travailler à plein temps. Dans plusieurs hôpitaux, la proportion des employés à temps partiel se rapproche de 60 pour 100 et ce sont surtout des femmes qui sont dans cette situation.

Elle s'oppose catégoriquement aux coupures de salaires que le gouvernement veut imposer, ce qui se fait sur cinq mois ou trois mois. "Je suis prête à un gel des salaires mais aussi

pour un gel des prix. Si les prix continuent de monter, ça n'a pas de

bon sens", a-t-elle exprimé.

A son avis, plusieurs employés n'ont pas pris au sérieux la menace de coupures de salaires lorsque le gouvernement a adopté la loi 70 en juin. "Les gens commencent à y croire maintenant. Ils pensaient que ce n'était que pour nous faire peur et pour nous faire céder", a-t-elle affirmé.

Des boucs émissaires

Quant à la crise budgétaire, elle s'en prend au gouvernement qui cherche à faire des employés du secteur public et parapublic les boucs émissaires de ses problèmes. "Le gouvernement nous fait passer ça sur le dos. C'est davantage sa mauvaise administration qui est en cause", a-t-elle estimé.

D'autre part, elle ne croit pas que le gouvernement puisse refiler aux employés du secteur privé les économies qu'il pourrait réaliser en diminuant les hausses salariales des employés de l'Etat. "Il faudrait qu'il nous dise ce qu'il va faire pour le secteur privé. Le p'tit jeu qu'il

LE SECTEUR PUBLIC EN NEGOCIATION



mène, c'est bien plus pour nous enlever notre indexation", a-t-elle

ajouté. Sur le plan normatif, Ghislaine L'Heureux

s'oppose farouchement à certains changements à la clause de "bumping" et au fait que l'employeur ne veut plus être tenu d'afficher les jours et le nombre d'heures de travail d'un poste. "Ça me fait peur beaucoup ces changements. Ça me révolte. Je ne suis pas d'accord du tout", a-t-elle affirmé.

ADRIEN RACINE



Tricots tout laine, faits à la main, pour hommes, femmes et enfants. Un vêtement vraiment différent, à prix abordable.

Place de l'Hôtel de Ville 30, de la Fabrique, Québec 692-2109

Heures d'affaires: du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30. Samedi de 9h30 à 17h.

TRAITEMENT DE TEXTES

Cours sur systèmes de traitement de textes AES ET IBM

Le service de personnel ADHOC, avantageusement connu des milieux d'affaires et gouvernementaux de Québec, par son aide à la recherche de personnel qualifié, vous offre maintenant un centre de traitement de textes spécialisé où des cours de base et de perfectionnement vous sont dispensés par un personnel des plus compétents dans le domaine.

- Cours de jour
- Cours de soir
- 1 étudiant par appareil
- Temps de pratique libre
- Certificat d'études attribué pour AES et IBM

Pour inscription:
220, Grande-Allée est,
Québec, QC, 524-8319

A VENDRE

Machine à mémoire-100, IBM, 1 an d'usage, état de neuf.

658-7200

SEULE(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

- Un moyen moderne
 - Un service personnalisé
 - Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique
 - Centre de rencontres et de gym-yoga
- 95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)
522-7155

Près de la colline parlementaire, au coeur des plaisirs de la ville de Québec

le condominium ST-AMABLE

vous offre

un taux d'intérêt préférentiel de 9% GARANTIE DE 3 ANS à l'achat d'un appartement avant le 31-12-82. Luxueux 1, 2 et 3 chambres, incluant piscine intérieure, saunas, bain tourbillon, etc. Prix à partir de 70 000\$

Occupation immédiate

le St-Amable

1155, av. Turnbull
no 401, Qué. G1R 5G3
Tél: (418) 525-4961
Visite lun.-ven.: 9h à 21h.
Sam. - dim.: 12h à 17h.



Hyp. 9 3/4% - 3 ans

Membre du groupe La Laurentienne

AVIS IMPORTANT

Si vous projetez d'habiter votre maison au printemps GARANTISSEZ VOTRE PRIX MAINTENANT

Chez Batitec, vous pouvez réserver votre future maison et garantir son prix pour occupation avant le 1er juillet 1983.

IL EST IMPORTANT QUE VOTRE DECISION SOIT PRISE AU PLUS TOT

- ... si vous voulez un taux de 13.5% garanti 3 ans
- ... si vous voulez bénéficier de 3 000 \$ du fédéral
- ... si vous voulez avoir votre subvention de 1 500 \$ du municipal



Nos clients ont bâti notre réputation pendant que nous construisons leurs maisons.

VOTRE ACHAT DOIT SE CONCLURE AU PLUS TOT

batitec

2122, BOUL. HAMEL, angle du Vallon

SUBVENTION FÉDÉRALE \$3000, MUNICIPALE JUSQU'À \$2000 COMPTANT



Aussi TERRAINS DISPONIBLES

Le président d'universdécor

Benoît Lévesque

vous invite à la présentation de la collection de fauteuils "Mazzoli" et les lampes "Luci" qui se tiendra chez Univers Décor, 820, St-Jean-Baptiste, Québec.

Vous serez en mesure d'admirer ces fauteuils et ces lampes dessinés par les plus grands designers italiens.

La collection de fauteuils "Mazzoli" et de lampes "Luci", chez Univers Décor, un vrai plaisir alors... au plaisir de vous rencontrer...



CAUSEUSE

en cuir 2 places
Rég. 2 976\$ - Spécial 2 150\$
en tissu grade B
Rég. 1 460\$ - Spécial 1 165\$

FAUTEUIL

en cuir
Rég. 2 248\$ - Spécial 1 620\$

SOFA

en cuir, modèle Felice 3 places
Rég. 3 700\$ - Spécial 2 670\$

TABOURET

en cuir
Rég. 820\$ - Spécial 590\$

universdécor

INTERSECTION HAMEL ET HENRI IV
QUÉBEC, (418) 872-2321

"L'annexion du Labrador" coûtera \$7.58 au ministère de la Justice

par
Ghislaine RHEAULT

L'annexion du Labrador coûtera au ministère de la Justice la modeste somme de \$7.58!

C'est du moins la facture que le ministère devrait recevoir bientôt, du sculpteur Lewis Pagé qui a dû modifier la maquette des médailles du civisme qui seront remises le 5 novembre à sept héros du Québec qui ont risqué leur vie pour sauver celle de leurs semblables.

Mais le Labrador dans tout ça?

L'artiste Lewis Pagé a réalisé récemment une maquette d'une médaille frappée dans le bronze. Cette médaille portait à son revers en relief, la carte stylisée du Québec.

Il y a deux semaines, après que le projet de l'artiste eut été vu par une kyrielle de fonctionnaires du ministère de la Justice, l'un d'eux découvrit avec stupeur et horreur que la carte du Québec reproduite sur la médaille était amputée du Labrador.

On imagine bien que la maquette en question a remonté la filière... jusqu'au bureau du sous-ministre de la Justice, M. Jacoby. Et il fut décidé que le sculpteur modifierait illico son oeuvre pour annexer le Labrador au Québec.

Il fallait faire vite. Car ces médailles de civisme devaient être remises à leur sept récipiendaires le 5 novembre au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de la Justice au Salon rou-

ge de l'Assemblée nationale.

On imagine sans peine le scandale! Pour le ministre de la Justice, remettre aux héros du jour la représentation d'un Québec incomplet... incertain, c'aurait été reconnaître la précarité des prétentions du Québec sur le Labrador...

La matrice a été refaite par l'artiste.

Et la facture montera à \$7.58: soit \$1.28 pour l'impression des plans et \$6.30 pour couvrir les frais de transport des nouveaux plans vers l'atelier Lamont et fils de Montréal qui devait frapper les médailles de bronze.

"Ça coûte pas cher pour l'annexion du Labrador a lancé le sculpteur Lewis Pagé n'a pas sorti l'esquisse d'une boîte de "cracker jack". Il s'est inspiré de la carte du Québec de 1976 pour reproduire de façon stylisée les frontières du Québec au revers de sa médaille.

Et sur cette carte, le Labrador apparaît en bleu... tout comme Terre-Neuve.

Serait-ce que les cartes officielles du Québec auraient changé après les élections de 1976?

Il ne semble pas, après vérification sommaire. La carte du ministère du Transport 1981 (in-

titulée Le Québec à la carte) dont le dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec date du second trimestre de 1981 est amputée du Labrador: le Québec y est représenté en blanc et le Labrador en pêche, tout comme Terre-Neuve et les autres territoires "étrangers" que sont la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard et les États-Unis.

Cependant, une carte sur les circonscriptions électorales datant de 1980 affichée dans les bureaux du SOLEIL au

Parlement ne dessine au contraire qu'une ligne pointillée entre le Labrador et le Québec sur un fond uniforme.

Sans doute se trouverait-il un savant géographe ou juriste pour éclairer notre lanterne sur ces fantaisies colorées.

Et le règlement...

Autre cocasserie dans cette histoire! C'est en rédigeant des amendements au "règlement sur les décorations, distinctions et récompenses attribuées en vertu de la loi visant à

favoriser le civisme" qu'un fonctionnaire de la Justice s'est aperçu de la méprise.

Les amendements étaient destinés à faire correspondre le règlement à la maquette déjà réalisée par l'artiste.

Après l'adoption en 1979 de la loi visant à favoriser le civisme, un règlement a été adopté le 14 janvier 1981. On y décrivait par le menu la forme et les dimensions de cette médaille. En plus de pouvoir être épinglé, le médaillon de-

vait mesurer quatre centimètres de diamètre et porter à son revers une fleur de lys.

Comme le dessin de l'artiste était beaucoup plus inspiré que ce que voulait le règlement, il fallait un décret du gouvernement pour modifier le règlement! Et pour enlever jusqu'à l'épingle qui était prévue par règlement. Rien de plus sérieux!

Le nouveau règlement a été adopté. Il devrait paraître sous peu dans la Gazette of-

ficielle du Québec.

Sans doute, de justice... Car il n'y aura qu'une parution de la Gazette (mercredi) avant la date de remise de la médaille aux sept Québécois qui ne l'ont pas volée...

En plus de ces sept médailles du civisme, accompagnées d'une récompense de \$1,000, dont une à titre posthume, quinze mentions d'honneur du civisme seront décernées à des citoyens qui se sont distingués par leur bravoure.



L'avers de la médaille dessinée par le sculpteur Lewis Pagé, représente deux visages. L'un en relief creux qui représente la vie en détresse et s'éloigne emportée par les éléments (eau et feu). L'autre en relief avancé qui illustre les sentiments qui habitent celui qui expose sa vie pour sauver l'autre.

La nomination de Leduc entérinée par le cabinet



LE MONDE DES
FONCTIONNAIRES
ghislaine rheault

La nomination de Mme Paule Leduc comme sous-ministre du ministère des Affaires intergouvernementales a été confirmée jeudi par le bureau du premier ministre. Cette nomination a été entérinée au Conseil des ministres de cette semaine.

Mme Leduc remplace M. Robert Normand qui est devenu il y a quelques semaines sous-ministre des Finances, après avoir occupé ce poste durant cinq ans.

Mme Leduc a été sous-ministre adjointe aux Affaires sociales (1976-1977) après avoir occupé un poste de vice-recteur exécutif à l'université du Québec à Montréal. Après son entrée dans la fonction publique elle a été successivement présidente du Conseil

des universités puis secrétaire générale associée au développement social, puis au développement culturel. Elle a travaillé à ce dernier poste sous l'autorité de l'actuel ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin.

Retombées du remaniement

Deux autres mutations de sous-ministres annoncées avant-hier sont en relation directe avec le dernier remaniement ministériel.

M. Richard Dufour, qui était sous-ministre adjoint aux Affaires sociales (l'ancien ministre du ministre Lazure) rejoindra ce ministre comme secrétaire général associé du Conseil exécutif aux relations avec les citoyens.

M. Roger Pruneau, qui était secrétaire du comité ministériel permanent du développement économique est nommé sous-ministre adjoint aux Finances. On sait que le remaniement a ramené le comité de développement économique sous la férule du ministre Jacques Parizeau.

Des employés au Journal de Québec acceptent une diminution de la hausse salariale

par Léonce GAUDREAU

Dans le but de protéger une quinzaine d'emplois aux ateliers d'impression, les quelque 200 employés du Journal de Québec ont accepté une diminution des augmentations de salaire auxquelles leur convention collective leur donnait normalement droit le 1er octobre dernier.

Après les négociations menées au cours des dernières semaines entre les représentants syndicaux (FTQ) et la direction, les employés ont en effet consenti à se priver d'une prime d'enrichissement de trois pour cent visant à permettre à l'entreprise de demeurer concurrentielle dans ses travaux commerciaux. Ils ne recevront donc qu'une augmentation de 10.1 pour 100, soit légèrement en deçà de la hausse du coût de la vie.

Cette réouverture à la baisse de la convention collective a été nécessaire par l'éventualité de perte de contrats commerciaux au profit d'autres imprimeries bénéficiant de personnel non syndiqué.

Dans le but de rentabiliser ses investissements, les presses du Journal de Québec imprimaient également, les trois premiers jours de la semaine, des hebdomadaires.

Une lutte majeure se livre présentement dans le monde de l'imprimerie, qui aurait été déclenchée surtout depuis l'été dernier avec l'aménagement à Drummondville, par le groupe Unimédia contrôlé par M. Jacques Francoeur (propriétaire notamment du SOLEIL), de presses ultra-modernes.

Cette concurrence nouvelle a amené certains imprimeurs à diminuer leurs coûts de production, notamment chez certains petits imprimeurs qui ont même réussi à convaincre leur personnel d'accepter des baisses de salaire de l'ordre d'un dollar l'heure. Du fait que ces employés ne gagnaient déjà que les deux tiers des salaires horaires (d'environ \$15.50) gagnés ailleurs par des employés syndiqués comme au Journal de Québec, cette entreprise a amené ses employés à consentir cette baisse de salaire dans le but de demeurer concurrentielle.

Ces difficultés ne sont pas étrangères à la décision annoncée cette semaine par M. Pierre Péladéau, du groupe Québecor, d'investir quelque \$40 millions dans la modernisation de ses imprimeries.

De ce montant, la moitié servira à l'aménagement, dans le nord de Montréal, d'une nouvelle imprimerie qui serait en mesure de publier jusqu'à 450,000 exemplaires du Journal de Montréal.

LE MEILLEUR PLACEMENT

CERTIFICAT de dépôt à terme DESJARDINS

LE DÉPÔT À TERME
EST UN MODE D'ÉPARGNE
QUI RAPPORTE BEAUCOUP!

Le certificat de Dépôt à terme Desjardins offre la garantie Desjardins.

Toute l'information nécessaire est disponible au guichet de la caisse Desjardins.



caisse desjardins

Laurin dénigre une étude sur son projet de réforme scolaire

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — "L'étude de M. Julien n'a pas une grande valeur scientifique. C'est seulement une extrapolation et ce n'est pas sérieux. On ne peut pas comparer des choux et des oranges."

C'est en ces termes que le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, jugeait l'étude d'un professeur de l'École nationale d'administration publique, M. Germain Julien, sur la réforme scolaire.

Précisant son point de vue, le ministre ajoutait: "Il s'agit seulement d'une étude bibliographique. Ce sont surtout des commentaires sur ce qui a été fait dans les hôpitaux et dans les services sociaux. L'école à laquelle nous pensons est très différente".

Et après avoir accusé M. Germain Julien d'avoir fait le saut un peu trop rapidement dans une étude de 18 pages seulement, le ministre Laurin l'invitait à reprendre ses travaux et, cette fois, plus "sérieusement".

Le ministre de l'Éducation tenait ces propos hier matin alors qu'il était l'invité du cercle de presse. Son passage à Sept-Îles s'inscrivait dans le cadre de la tournée de consultation qu'il a entreprise à la grandeur de la province. Jeudi il était à Hauterive où il rencontrait plus de 300 personnes et hier, il était à Sept-Îles où il avait rendez-vous avec plus de 500 personnes.

Le passage du ministre Laurin en Côte-Nord ne devait pas être inutile puisque, comme il le soulignait, il recevait des offres de collaboration du vice-président de la Fédération des commissions scolaires catholiques, M. Ghislain Maltais.

A Sept-Îles, le ministre répétait que sa tournée avait pour but de recueillir commentaires et suggestions concrètes pour améliorer le Livre blanc sur la réforme scolaire à partir de points de convergence déjà identifiés.

Il notait encore: "Je veux compléter ma visite de toutes les régions avant de rédiger mon projet de loi. Le dialogue a été ouvert et il doit le rester après que l'esprit de confrontation ait cédé".

Répétant qu'en période de décroissance budgétaire, la réforme scolaire qu'il propose entraînera des économies substantielles, le ministre a souligné que cela permettrait une réaffectation de certaines ressources pour, par exemple, maintenir ouvertes certaines écoles. C'est vrai surtout en milieu isolé comme le Nouveau-Québec où la Basse-Côte-Nord où en plus, il faudra songer à ajouter les secondsaires I et II au primaire là où ça se prête, expliquait-il.

Cela pourra consolider l'école dans son milieu et permettre de combattre le décrochage scolaire: "Je serai porté à choisir les facteurs humains plutôt que les facteurs techniques".

Faisant passer le nombre de commissions scolaires de 248 à 103, la réforme scolaire proposée par le ministre Laurin aurait pour conséquence, selon son artisan, de faire adapter l'école à l'enfant et non le contraire: "Le soutien pédagogique dans les écoles sera meilleur, de même que le soutien aux parents d'élèves membres du conseil d'école".

Quant aux commissions scolaires, elles deviendront des sortes de fédérations d'écoles, dans l'esprit du ministre.

Il profitait aussi de son passage en région éloignée pour déplorer le fait que de nombreux écoliers soient obligés de faire de grandes distances à bord des autobus scolaires pour se rendre à l'école. La réforme du système scolaire que le ministre Laurin propose devrait pouvoir, en certains cas, régler ce genre de problèmes par le maintien d'écoles jugées non "rentables" ou par l'addition d'autres niveaux scolaires aux écoles existantes.



Hier, certains dentistes de la région ont décidé de participer à l'Halloween en se déguisant pour les enfants.

Une invitation à redoubler de prudence lors de l'Halloween

par Michel TRUCHON

Avec l'approche de l'Halloween et avec la psychose innuée d'une possibilité de "sabotage" des friandises entraînée par la vague de médicaments empoisonnés aux États-Unis, les organismes de sécurité ont redoublé leurs appels à la prudence pour la fête de demain.

Plusieurs souhaitent que toute la publicité faite autour de l'empoisonnement criminel de divers médicaments chez nos voisins du Sud ne donne pas l'idée à quelque esprit dérangé de faire de même à l'occasion de la visite annuelle des enfants arborant fièrement leurs déguisements.

La semaine dernière, déjà, dans la région d'Ottawa, la police a appréhendé un adolescent âgé de 15 ans qui était en possession de 38 papillotes à la mélasse dans lesquelles il avait injecté un produit toxique.

La police avait procédé à des perquisitions dans la chambre du jeune homme après avoir été informée des plans de l'adolescent par un ami de la famille. Ce dernier a expliqué aux agents que l'adolescent avait été influencé par l'affaire d'empoisonnement du Tylenol survenue aux États-Unis.

Les bonbons, qui avaient tous été bien réenvelopés, contenaient 74,4 pour 100 de sulfate acide, un produit à haute concentration entrant dans la composition d'un liquide pour déboucher les évier.

Des conseils toujours bons à prendre...

Empoisonnement de médicaments ou pas, il n'en demeure pas moins que les conseils de sécurité prodigués au cours des derniers jours sont plus que jamais d'actualité.

Ainsi, le Conseil canadien de la sécurité rappelle que les adultes et les enfants partagent la responsabilité de faire de l'Halloween une journée sûre et agréable. Il faudrait également, dit le conseil, que les parents discutent avec leurs enfants des précautions à prendre.

La Ligue de sécurité du Québec, elle, lançait jeudi sa campagne Sécurité-Halloween et soulignait que les automobilistes devront plus que jamais, aujourd'hui et demain, avoir les yeux bien ouverts et la pédale très douce, parce que les rues seront envahies par des milliers d'enfants déguisés en petits monstres et en petites sorcières.

La ligue souhaite que les accidents prennent encore une fois congé, le 31 octobre. L'an dernier, pour la première fois, aucun accident ni incident n'était venu troubler la journée de l'Halloween au Québec.

De son côté Parents-Secours avertit les enfants de prendre très au sérieux tous les conseils de prudence donnés par les parents et les enseignants et leur rappelle que l'esprit de la fête ne doit pas leur faire oublier la sécurité.

La Sûreté du Québec, dont les agents patrouillent principalement des régions rurales ou

semi-urbaines, recommande aux enfants qui doivent circuler dans des endroits mal éclairés de porter des vêtements faciles à voir, de circuler en groupes et, si possible, d'être accompagnés d'adultes.

A la police de Québec, le sergent André Tremblay du service des relations publiques, insiste sur l'importance pour les jeunes de visiter les maisons qu'ils connaissent et d'éviter les rues qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter.

Des précautions à prendre pour fêter

La liste des précautions à prendre à l'occasion de l'Halloween, telle que fournie par le conseil canadien de la sécurité, résume bien les suggestions faites ces derniers jours par tous les organismes intéressés:

- Les enfants devraient porter des vêtements de couleurs claires, résistants au feu et ayant des bandes réfléchissantes pour que les conducteurs puissent les voir sans difficulté;

- Les vêtements doivent être assez courts pour éviter les chutes;

- Les masques pouvant obstruer la vue, le maquillage est préférable;

FDà Les enfants doivent marcher d'un côté

de la rue et traverser uniquement aux intersections, après avoir terminé leurs "visites";

- Des lampes de poche leur permettant de mieux voir et d'être vus;

- Ils doivent marcher en groupes de quatre ou cinq. Les jeunes enfants doivent être accompagnés par un adulte;

- Les parents devraient indiquer des limites de parcours et établir un couvre-feu;

- Il faut défendre aux enfants d'entrer dans la maison ou l'appartement d'une personne étrangère;

- Les enfants ne doivent manger les friandises qu'après les avoir

fait vérifier par un adulte à la maison;

- Les parents doivent s'assurer que les petits connaissent les maisons de Parents-Secours qui se trouvent sur leur trajet;

- Les conducteurs doivent être particulièrement prudents le jour de l'Halloween;

- Les propriétaires doivent s'assurer qu'il n'y a pas d'objets devant la porte, sur les escaliers ou dans la cour sur lesquels les enfants pourraient trébucher, et que les entrées soient bien éclairées.

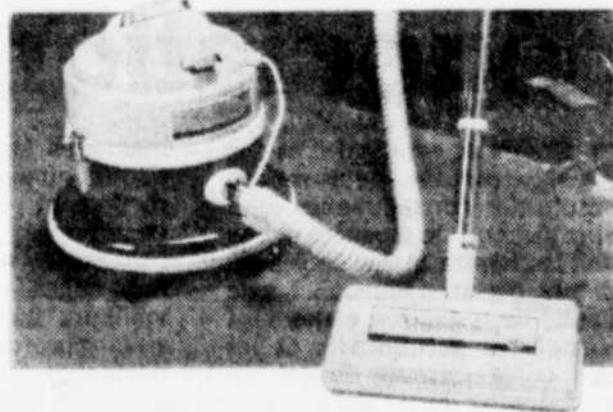
Pour être différent!



CERAMIQUE DECOR

4220, 3e Avenue ouest Charlesbourg, 627-0122

ASPIRATEUR TRENDVAC



VENTE 279.00 \$

modèle V800 + PK500

prix rég. 329.95 \$

- moteur extrêmement puissant • fabrication en acier extra robuste • balai électrique avec brosse et barre de battage

en vigueur jusqu'au 13 novembre 1982

Centre de la Balayeuse



Vente & Réparation

1733, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
(Québec)

872-0130

Jean Trépanier
opticien d'ordonnances

place XXXX
des quatre bourgeois

999, de Bourgogne, Ste-Foy, Qué. 659-5075

LA CARRIÈRE
boutique de ski

vous présente la
nouvelle collection 1983

ellesse
et
Woodhuck

10505, boul. Ste-Anne de Beaupré
827-2674

Une oasis paisible
pour une retraite dorée...
Pour couples ou célibataire

Cette nouvelle conception de logement prend la forme d'une auberge accueillante, où la vie s'écoulera agréablement dans un environnement douillet et fonctionnel.

Les personnes âgées, couples ou célibataires, s'y plairont particulièrement, en raison de la multiplicité des services et de la sécurité maximale des lieux. Le coût du logement inclut les diners et soupers. Choix de nombreux appartements tout-confort.

Occupation 1er déc. 82

Pour renseignements et visites:
522-1225 - 658-6550
Auberge Logidor Ste-Foy
chemin Ste-Foy, angle rue Alain

ENTREE LIBRE
au club **Entrain**

Jus
ballons
croustilles
sucreries

Tirage
de
prix

Racquetball
squash

Nautilus

GRATUIT

31 OCTOBRE DIMANCHE
10h a.m. - 18h p.m.

LE SAC DE TIRAGE
« 82 »

DERNIER JOUR

Pigez une capsule et joignez le Club pour moins de 10\$ ou tout au plus 45\$

SPECIAL INITIATION

PARTICIPATION DE JOUEURS DES NORDIQUES AUX MATCHS DE RACQUETBALL

Amenez un(e) ami(e) et amusez-vous toute la journée!

- Jouez gratuitement au racquetball ou au squash (réservation acceptée 2 jours à l'avance). Démonstrations de danse aérobique
- Initiation gratuite aux appareils NAUTILUS
- Evaluation gratuite de votre condition physique
- Tirage de prix annoncé à 18h00
- Démonstration racquetball match en simple et double
- Cliniques gratuites racquetball et squash (réservez S.V.P.)
- Amenez vos enfants, la garderie est ouverte gratuitement

3 POUR 1
une offre exceptionnelle!

NAUTILUS SQUASH RACQUETBALL

Entrain
le paradis de l'activité physique

Place Belle Cour
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy
658-7771

"LA CARTE ARGENT"
\$5.07 / semaine

"LA CARTE OR"
\$8.30 / semaine
"à meilleur prix"

VOTRE ABONNEMENT EST VALIDE POUR 12 MOIS, PEU IMPORTÉ LA DATE D'INSCRIPTION

UNE COLLABORATION **CHOI**

Trois activités pour le prix d'une

- Un seul abonnement
- Jeux à volonté
- Aucuns frais additionnels
- Aucun tarif horaire
- Paiement par versement mensuel

LA PAGE ÉDITORIALE

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:

Claude Masson

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Directeur de l'information:

Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:

Marcel Pénin

Un sursis ultime à la CTCUQ



jacques dumais

Voilà maintenant une semaine que les 60,000 usagers d'autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) sont victimes de l'arrêt de travail des 630 chauffeurs. Si l'on tient compte du fait que cette prise d'otages touche une catégorie de citoyens les plus captifs et les moins fortunés, la situation est déjà intolérable.

À l'issue de la séance du cabinet et de la conférence d'information du premier ministre Lévesque, cette semaine, le public reste sur son appétit. M. Lévesque a soumis que la fin de la grève était une question de jours davantage que de semaines ou de mois. Mais pour une région ayant vécu pendant neuf mois la paralysie complète du transport en commun, en 1979, il s'agit d'une bien mince consolation.

L'affectation, par le cabinet des ministres, de deux super-pompiers auprès des parties au conflit permet toutefois d'entretenir un certain optimisme. Le chef de cabinet de M. Lévesque, M. Jean-Roch Boivin, n'est pas tout à fait la patience incarnée. Quant à M. Lucien Bouchard, ce principal négociateur gouvernemental avec les secteurs public et parapublic, il a déjà dénoué des impasses plus complexes encore que celle de la CTCUQ.

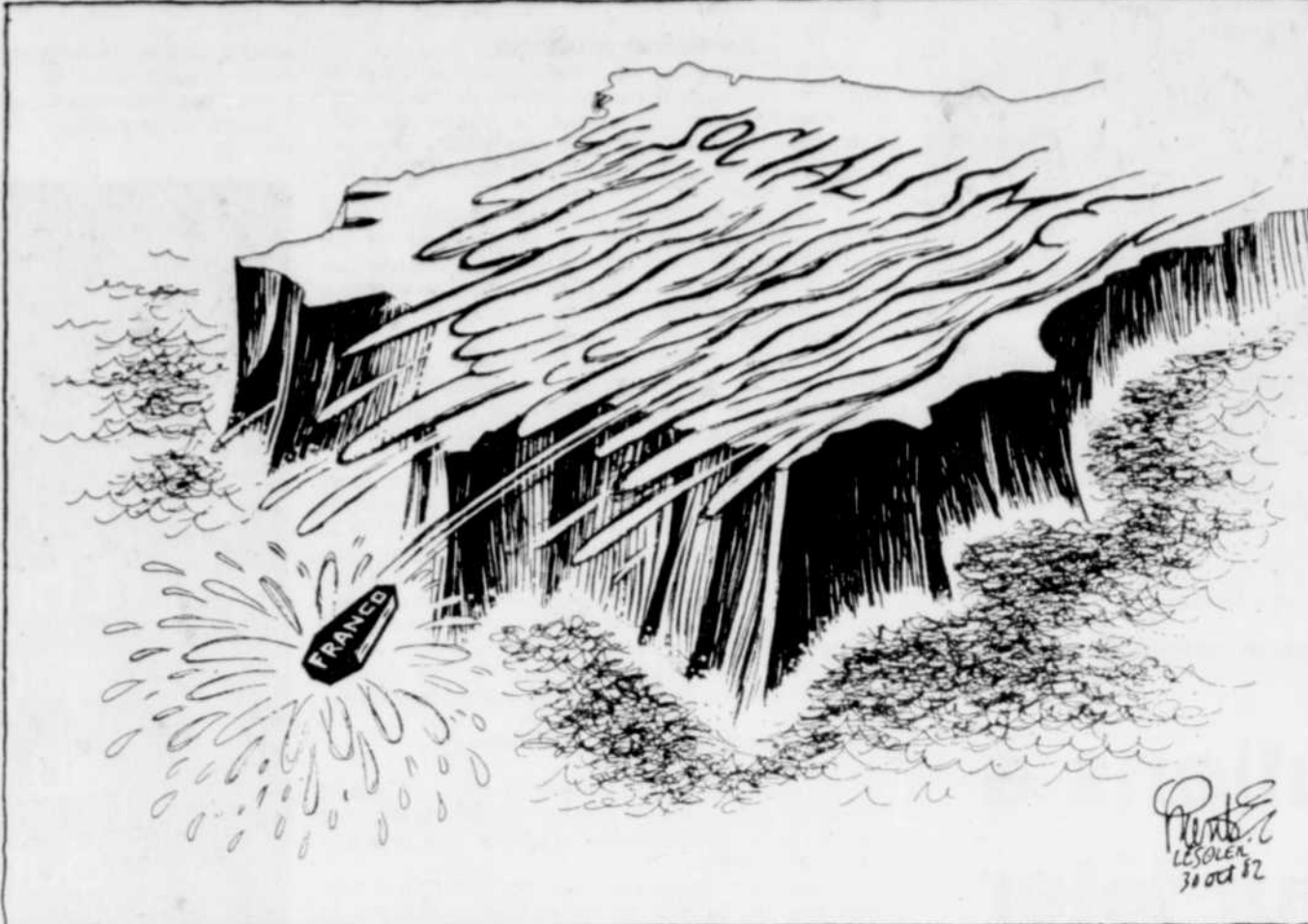
Le fait que ces deux émissaires du Québec aient réussi, par du tordage de bras ou autrement, à maintenir le transport en commun dans la métropole leur confère indéniablement une crédibilité et une autorité qui n'existent malheureusement pas à l'intérieur de la Communauté urbaine et de sa commission de transport. En outre, la connaissance approfondie que MM. Boivin et Bouchard ont du dossier de la CTCUQ permet d'entrevoir un déblocage sur les principaux points en litige, notamment celui de la parité salariale entre les chauffeurs de Québec et de Montréal.

Au stade où la CTCUQ et le syndicat des chauffeurs, par insouciance ou par incompétence, ont lamentablement échoué dans le processus normal de négociations, il apparaît évident que seule l'intervention gouvernementale peut, à court terme, rétablir le service d'autobus à Québec.

Étant lui-même partie parce que sa contribution financière à la CTCUQ atteint 40 pour 100, le gouvernement ne saurait s'en laver les mains ou jouer au bon père de famille. À plus forte raison quand les dirigeants de la CTCUQ ont cuisiné le Conseil du trésor avant de déposer, récemment, des offres monétaires moindres que celles rejetées massivement par les chauffeurs, en juillet, et du fait que la politique salariale du Québec à l'égard des municipalités baigne dans le clair-obscur.

De plus, chaque fois qu'il y a un conflit dans le transport en commun à Montréal, l'État du Québec intervient rapidement pour y mettre un terme, soit par loi spéciale ou par des pressions plus visibles que discrètes. On comprend que la métropole a plus à souffrir d'un black-out sur le seul plan économique. Mais qu'il y ait six fois moins d'usagers ici ne change en rien le caractère essentiel de ce service public.

Pour les émissaires de M. Lévesque, la priorité de l'heure consiste à chercher, coûte que coûte, un règlement acceptable avec les deux parties. S'ils n'y arrivent pas d'ici mardi, le gouvernement serait inexcusable de ne pas recourir à une loi spéciale.



le monde vu d'ici

Avec la gauche, l'Espagne s'aligne sur les Européens



paul lachance

Le Parti socialiste ouvrier espagnol vient de remporter une victoire sans équivoque dans un pays qui n'est pas parvenu à retomber sur ses pieds depuis qu'il est enfin sorti de l'état dictatorial de Franco, en 1975.

Ce scrutin anticipé, qui propulse à la tête du gouvernement le jeune et brillant avocat Felipe Gonzales, sorti de la clandestinité depuis à peine sept ans, pourrait bien marquer la mort définitive de celui qui, début septembre 1939, sous la poussée de la Deuxième Guerre mondiale, prenait sous sa coupe un pays aplati par trois années d'une épouvantable guerre civile.

Par ailleurs, après 46 ans de domination franquiste et de la droite, l'élection du 28 octobre traduit surtout la première victoire exclusive de la gauche en Espagne. Des formations centristes, nationalistes et régionalistes figuraient, en effet, aux côtés des socialistes et des communistes dans le Front populaire qui, le 16 février 1936, fut vainqueur du dernier scrutin de la république espagnole.

Jeudi dernier, les Espagnols se sont donné le mot pour clarifier une situation qui, depuis sept ans, n'avait fait que menacer du pire, sans compter qu'une grande portion de l'armée, encore fidèle au fantôme franquiste, avait suscité trois "putsch" susceptibles de devoir instaurer un régime de colonels.

Pour le moment, tout semble aplani. L'Union du centre démocratique, le parti au pou-

voir lors du scrutin, est pratiquement mis au rancart et les communistes hors d'état de nuire.

"Dans une démocratie, il n'y a pas de place pour le vide politique." C'est en ces termes que le premier ministre espagnol, Calvo Sotelo, dans une adresse à la nation, le 27 août dernier, reconnaissait l'échec de son gouvernement. La dissolution des Cortès (le Parlement) et l'annonce des élections anticipées de jeudi dernier sanctionnaient l'impossibilité où se trouvait l'équipe au pouvoir d'assurer l'apparence même d'une vie parlementaire normale. Une équipe affectée, au surplus, par de nombreuses désaffections.

La formation de Felipe Gonzales avait été probablement celle qui avait appris la nouvelle avec le plus de calme. Brillant vainqueur, en mai, des élections régionales en Andalousie, le Parti socialiste se préparait, depuis longtemps, à ramasser les débris, d'autant plus que les sondages le portaient gagnant.

Mais, gagner une élection est une chose. Assumer le pouvoir dans une Espagne où la démocratie est une fleur si fragile en est une autre. La tâche d'un gouvernement socialiste sera énormément dure.

L'économie espagnole est aujourd'hui dans une situation beaucoup plus difficile encore que celle de ses voisins. Un taux de chômage de 15 pour 100 et une inflation qui frise le même chiffre. C'étaient là d'excellents arguments pour les socialistes. Mais ces problèmes sont maintenant les leurs.

À la différence de son homologue français, le Parti socialiste espagnol n'arrive pas au pouvoir avec une théorie très ferme sur les moyens d'y parvenir, sa seule velléité pouvant être la nationalisation de l'é-

lectricité.

En somme, une gauche à mi-chemin entre deux extrêmes, une gauche modérée et assez rassurante pour l'ensemble de la population qui, à l'instar d'autres populations occidentales, recherche ardemment les solutions de ses graves problèmes dans le giron d'un État-providence.

D'autant plus que l'Espagne, pays aussi longtemps plongé dans la dictature et tenue à l'écart de l'évolution normale, a encore un énorme rattrapage à effectuer avec des moyens encore limités et des outils pas suffisamment affûtés.

En d'autres termes, le véritable vainqueur des élections du 28 octobre, les troisièmes depuis la mort de Franco, se doit d'être à tout prix la démocratie espagnole elle-même.

Sur le plan international, l'Espagne doit compter théoriquement plus que quiconque sur le soutien de la France de Mitterrand pour entrer, comme le désire Felipe Gonzales, dans la Communauté économique européenne. Mais les changements de gouvernements à Paris et à Madrid n'ont pas supprimé les Pyrénées...

Reste la question cruciale de la position espagnole dans la défense occidentale. Gonzales n'en remet certes pas le principe en cause. Mais son projet de tenir un référendum sur la récente adhésion à l'OTAN pourrait faire dangereusement rouspéter les militaires qui ne constituent pas plus qu'aujourd'hui la portion congrue de la vie politique espagnole.

À cet égard, une fois passée l'euphorie de la victoire, Gonzales devra probablement, comme Papandreou le Grec, infléchir sa position et se résoudre à adapter une vitesse de croisière propice au sain épanouissement socio-économique de son pays.

notes de lecture
Réussir une "négo"par Laurent LAPLANTE
(collaboration spéciale)

On ne peut, en abordant ce livre, escamoter l'anecdote québécoise: voici l'ouvrage que la ministre québécoise de la Fonction publique a jugé bon d'offrir, dédicace comprise, à son collègue, le ministre québécois des Finances. Comme si la responsabilité d'une importante portion des négociations de l'État québécois avec ses syndicats estimait que le collègue appelé à répartir entre les divers ministères le peu de marge de manœuvre qui reste à l'État québécois avait besoin d'en savoir plus loin sur les règles élémentaires de la négociation...

Car il s'agit vraiment de règles élémentaires. Dans les deux sens du terme: règles fondamentales, d'une part, et, d'autre part, règles passablement simplistes. Règles qu'il faut donc connaître sous peine de ressembler au plus primaire des primaires; règles, cependant, qu'il conviendrait de dépasser et même d'ignorer dès l'instant où les circonstances placent le négociateur face à des exigences un peu sérieuses. Dans les deux cas, le don était perdue.

Le volume, par-delà ces distinctions entre ce qu'il faut savoir et ce qu'il convient de savoir laisser de côté, devait évidemment répondre à une question essentielle: existe-t-il, oui ou non, une bonne manière de discuter intelligemment avec ceux qui défendent des intérêts radicalement différents des nôtres? À cette question, le livre refuse évidemment de répondre de façon abrupte. Oui, laisse-t-il entendre, il est possible de demeurer civilisé, conciliant et rationnel même en face de ceux qui souhaitent nous vider les poches; non, il n'existe pas de formule magique qui permette de détourner péremptoirement vers soi (ou son client) l'essentiel des ressources tout en laissant le vis-à-vis heureux et content de lui.

C'est assez dire, j'espère, le bon sens du livre. Réussir une négociation, c'est parfois, oui, gagner le gros lot. En d'autres occasions, ce sera, humblement, limiter les dégâts. Dans la plupart des cas, réussir la négociation, ce sera vivre avec un résultat à la fois important et modeste. Ce sera, par exemple, pouvoir se respecter soi-même tout en gardant autrui en haute estime. Ce sera, autre exemple, chercher et trouver les dénominateurs communs entre l'autre et soi-même. Ce sera encore pousser l'honnêteté aussi loin que possible: au point de révéler carrément et sans pudeur aucune ses intérêts, ses espoirs et ses difficultés, en présumant que cette franchise, au bout du compte, conduira le vis-à-vis à plus de franchise et à une plus grande compréhension.

Il s'agit donc, à la fois, d'une philosophie et d'une méthode. La philosophie, comme il convient dans des manuels américains, se fait discrète, de peur de présenter ses défenseurs comme des "doctrinaires" et des lunatiques. La méthode, en revanche, occupe toute la place, tout en se défendant, comme il convient à des gens qui prétendent faire du "cas par cas", de constituer une magie ou un "guide" simpliste. On aurait tort, cependant, de ne pas voir la philosophie, telle qu'elle affleure par endroits, telle surtout qu'elle sous-tend tous et chacun des "trucs".

Un exemple suffira. Il est essentiel, nous dit-on, de "se mettre dans la peau de l'adversaire", bien que ce ne soit pas chose facile. "Le pouvoir de se mettre dans la peau de son adversaire n'est pas donné à tout le monde; c'est pourtant un des talents les plus essentiels qu'un négociateur devrait posséder. Car ce n'est pas assez de reconnaître que son adversaire voit les choses d'une manière différente. Si l'on veut avoir une quelconque influence sur lui, on doit également arriver à savoir, comme si l'on était à l'intérieur de sa tête, où ses idées le mènent et le degré réel de sa conviction". Ce qui revient à dire implicitement une foule de vérités majeures, pour la plupart philosophiques: la sincérité est une chose à part, la logique de l'autre a ses droits, il est impossible de comprendre autrui si on l'observe de l'extérieur et d'en haut, etc.

Ce sont là, du même coup, le mérite et les limites de ce livre: parce qu'il entend se situer parmi les guides et s'en tenir au ton pragmatique, cet ouvrage passe sous silence la philosophie qui anime toutes et chacune des tactiques. On agira sagement en ne le suivant pas dans cette stratégie. Au contraire, on le fera produire tous ses fruits si on trouve, derrière une série de conseils et de trucs sensés et un peu sommaires, un immense respect de l'autre. C'est ce respect, j'imagine, qui explique la supériorité de la négociation sur la guerre et la violence.

Roger FISHER et William URY, Comment réussir une négociation, Seuil, 1982, 221 p.

le mot du rédacteur en chef

Les journalistes face aux négociations



claud masson

lement importantes en termes de retombées économiques et sociales, et quant à leurs conséquences sur les autres travailleurs, que c'est un choix de société qui est fait au travers de ces discussions.

Le pouvoir patronal-gouvernemental et le pouvoir syndical ont donc tout intérêt à utiliser les médias pour leurs propres fins.

Une partie sonde la partie adverse par les médias, formule des menaces par l'intermédiaire des journaux, indique des avenues possibles de compromis ou de règlement par la presse.

Cette stratégie de se servir des médias comme des "courroies de transmission" pour faire passer leurs messages est systématique.

À preuve, aussi bien le gouvernement que le Front commun ont mis sur pied des appareils d'information, de communication, de propagande sinon carrément de manipulation des moyens d'information tels que les messages livrés et leur perception dans le

public deviennent aussi importants que la négociation elle-même.

En contrepartie, comment les médias doivent-ils s'organiser pour effectuer, sans préjugés et avec la plus grande honnêteté professionnelle possible, leur travail d'informateurs?

Au SOLEIL, un journaliste, M. Pierre Pelchat, est affecté à temps plein, depuis déjà plusieurs mois, à l'ensemble de ces négociations.

De façon ponctuelle ou selon les dossiers chauds qui y sont discutés, d'autres journalistes viennent se greffer: Georges Angers (fonctionnaires et professionnels: SFPQ et SFGQ), Roger Bellefeuille (professionnels de la santé), Damien Gagnon (enseignants), J. Jacques Samson et Michel David (Conseil du trésor et partie gouvernementale), Ghislaine Rheault (cadres des secteurs public et parapublic).

Pour obtenir les réactions locales aux négociations centrales, pour scruter les effets

des demandes syndicales et des offres patronales, pour rendre compte des conséquences d'un débrayage ou de mesures prises dans les hôpitaux, les écoles ou ailleurs, d'autres journalistes de la salle de rédaction et les sept journalistes permanents et les deux collaborateurs de nos divers bureaux dans l'Est du Québec se joignent à l'équipe.

Au service de l'éditorial, Mme Anne-Marie Voisard est chargée particulièrement du dossier des négociations.

Sous la coordination de M. Georges Angers, chef de la section spécialisée, l'équipe de journalistes analyse quotidiennement l'évolution de ce dossier majeur et apporte les ajustements voulus dans la couverture des diverses facettes de cette actualité mouvante.

Tout en rapportant les déclarations des parties, le contenu des communiqués de presse et le résultat des conférences de presse, les journalistes du SOLEIL s'efforcent, systématiquement, de dépasser les

messages officiels pour expliquer au public ce qui se passe réellement dans ces négociations.

Aux moyens de témoignages recueillis des travailleurs eux-mêmes, de dossiers approfondis sur les aspects normatifs ou salariaux en discussions, d'opinions réclamées de spécialistes en relations de travail, d'analyses politiques, LE SOLEIL tente d'apporter le meilleur éclairage possible.

Bien sûr, compte tenu de ces lourds appareils que sont l'État et le monde syndical en négociations nationales, nos moyens et ressources seront toujours limités. Parce que ce dossier évolue constamment, il faut essayer de faire vite et bien.

Par ailleurs, il faut éviter de surcharger le journal et les lecteurs en rapport avec ces négociations qui sont généralement fort longues. La vie continue. Tout est question d'équilibre quant aux informations à publier. C'est un choix quotidien.

LA PAGE DES LECTEURS

Ici et là De Montréal à Québec

L'importance d'une grève dans le transport en commun doit-elle être évaluée sur les inconvénients que subissent les automobilistes ou sur ceux que doivent subir les usagers des autobus de la CTCUQ? Les motifs du Conseil des ministres de ne pas tenir compte des demandes du caucus des députés de la région sont à ce titre pour le moins étranges.

Est-il nécessaire de rappeler à nos dirigeants que les territoires de la CTCUM à Montréal et de la CTCUQ à Québec sont semblables. Ces territoires se comparent, même si la population à desservir est moins considérable dans notre région, ce qui n'empêche pas que les distances à parcourir en autobus sont similaires.

Ainsi, mesuré sur une carte, à vol d'oiseau, le territoire de la CTCUQ à Québec, va de Champigny à Boischatel, une distance de 17 milles est-ouest, et va du Lac-Saint-

Charles au fleuve Saint-Laurent, une distance de 15 milles nord-sud; alors qu'à Montréal, le territoire de la CTCUM va de Dorval à Pointe-aux-Trembles, une distance de 19 milles est-ouest, et va de Verdun à la rivière des Prairies, une distance de 11 milles nord-sud.

Pourquoi ce refus du législateur d'intervenir pour en arriver à une solution rapide et équitable pour les deux parties, alors qu'à Montréal, on sait qu'une grève ça ne dure que quelques jours dans le transport en commun? Cette fois-ci les usagers demeureront-ils les otages pendant plusieurs mois? Ces personnes âgées, ces étudiants, ces ouvriers, ces fonctionnaires, ces malades qui doivent subir des traitements dans les hôpitaux, n'ont-ils pas le même statut civil que les citoyens de la région de Montréal? Pourquoi deux poids, deux mesures?

Gilles Côté
Québec

Qu'il aille au diable

Permettez-moi d'émettre mon opinion sur la crise économique que nous vivons.

J'ai écouté Trudeau avec ses belles paroles. Il nous dit qu'il ne veut pas geler les prix et salaires parce que ce serait un manque de confiance du gouvernement envers les Canadiens et il parle de la confiance réciproque. Qu'il aille donc au diable, il sait très bien que c'est ce que le gouvernement aurait dû faire depuis plusieurs mois, de geler les prix et salaires.

Tout continue d'augmenter. Le gaz a encore augmenté, on parle d'augmenter les timbres à \$0,32, l'électricité veut augmenter à son tour, etc. Evidemment les plus "gros" en profitent.

Et quand le gouvernement disait qu'il ne laisserait pas faire la grève des autobus, qu'il s'en mêlerait avant que ça arrive, encore des belles paroles.

Quand il demande aux Canadiens d'acheter les produits canadiens au lieu des produits venant de l'étranger du pays, évidemment

en ayant moins d'argent on achète le produit le moins dispendieux. Pourquoi payer \$3,000 de plus pour une auto faite au Canada quand notre portefeuille nous le permet pas?

Quand il parle de ses subventions de \$3,000 pour encourager les gens à se construire, pourquoi n'a-t-il pas plutôt encouragé ceux qui ont perdu leur maison à la garder! C'est encore aux plus riches que profitera ce privilège de \$3,000 de subvention.

Je crois que tout ceci contribuera fortement à l'augmentation du taux de suicide chez les jeunes cet hiver. Ils sont jeunes, ils veulent vivre, se prouver et montrer qu'ils sont capables de quelque chose mais, en plus de ne pas avoir d'argent, on les écrase! Ils n'ont même pas d'argent pour aller prendre une bière, pour se changer les idées et oublier pour quelques instants les injustices de la vie. Alors ils s'écroulent dans le noir de plus en plus!

Aline Legault
Québec

Jouer avec le fisc

Récemment, j'avais la visite d'un fonctionnaire assigné aux fonctions de la taxation pour les nouveaux commerces.

Une fois complétées les fiches techniques d'usage, vint le moment où j'ai pu lui poser les questions qui travaillaient mon esprit en regard de la taxation.

Je n'en croyais pas mes oreilles. Cet homme me révéla tous les trucs ou presque pour frauder le gouvernement via les retenues et remises de la taxe de vente. Il me confia certaines façons de "jouer sur les mots", bref il m'éta la loi ce que je qualifierai de "légal mais pas honnête". Et le tout était assaisonné de réflexions personnelles du genre: "On en paye assez de taxes, si je peux en faire sauver au monde je vais le faire".

Comble de l'hérésie, toutefois, nous devions nous rendre au magasin pour vérifier si j'avais bien compris ce qui était taxable et ce qui ne l'était pas. Or là, effectuant

un tour des lieux, monsieur remarqua un article qui lui plaisait. Il s'en saisit aussitôt, se présente à la caisse mais, surprise, refuse carrément de payer la taxe, prétextant une fois de plus qu'il en payait assez comme ça, d'autant que son salaire allait être gelé.

Personnellement, je ne suis pas contre le fait que les employés de la fonction publique aient de bons salaires ou en réclament de meilleurs. Cependant, après avoir vécu l'expérience que je viens de vous relater, je me crois autorisé à dire que si l'on commençait par faire un ménage au sein de cette même fonction publique pour éliminer les indésirables, il serait alors sans doute plus facile d'avoir les sommes d'argent nécessaires pour payer les salaires souhaitables. Et ceci je le pense pour tout autre emploi et/ou fonction dans notre société.

Lise Moisan
St-Félicien

Le public et le parapublic

Passer à côté de l'essentiel

(NDLR: l'auteur précise qu'il s'est présenté au poste de président de l'Association du Parti québécois du comté de Matane)

Je ne suis qu'un simple enseignant du cégep de Matane. J'ai également des activités extra-professionnelles, activités qui m'ont mis en contact depuis quelques années avec une foule de gens de toutes les couches de la société dans mon coin de pays, défavorisé économiquement depuis toujours. J'en ai appris des choses.

Des gens bien informés ou de la lecture des journaux, j'ai appris entre autres, que le Québec avait perdu en l'espace de deux ans 6 pour 100 de sa richesse collective, que les fermetures d'entreprises se succèdent à un rythme infernal, que les chômeurs se retrouvent au fil des mois de plus en plus nombreux dans des conditions de plus en plus difficiles en même temps et que l'inflation poursuit son oeuvre destructrice. Certains économistes vont même jusqu'à prétendre que le pire n'est pas passé. Eh bien, de ces chômeurs, de ces assistés sociaux, de ces retraités, de ces jeunes sans emploi, j'en ai rencontrés. Pas tous évidemment.

Comme eux et comme la majorité des gens, j'ai été touché par la récession. Premièrement, mon emprunt hypothécaire est passé cette année de 12 à 20 pour 100; deuxièmement, je disposais, à mon bureau, d'un téléphone, je dois maintenant le partager avec quelques collègues.

C'était jusqu'à dernièrement. La crise vient de s'abattre sur moi et sur mes 305,000 autres confrères du secteur public et parapublic. On m'annonce qu'on va réduire mon pouvoir d'achat de 12 pour 100 et qu'on va augmenter ma tâche de 13 pour 100. Telles sont les offres patronales (on dit plutôt les demandes patronales actuellement, ça fait plus chic).

Dans le même temps que les arbres perdent leurs feuilles, le Québec se couvre de panneaux publicitaires autorisés et payés par le Front commun: "Nous travaillons pour vous". De son côté, mon président de syndicat affirme et propose en pleine assemblée générale que non seulement il faut rejeter les offres mais qu'il faut également refuser toute négociation sur cette base qui met en jeu tant de droits acquis et ce, sans fournir aucun document écrit sur les offres normatives. Tout ce que j'en sais se résume à ce qu'en ont dit les journaux.

Pourtant, ces droits acquis de haute lutte au cours des rondes précédentes de négociation se drapaient du beau principe que le secteur public et parapublic devait servir de locomotive pour entraîner à sa suite l'amélioration des conditions de travail dans le secteur privé. Or la CSN reconnaît honnêtement (et je lui en suis gré) dans un document interne dont on a publié un extrait dans le Devoir du 3 septembre dernier, que le secteur privé n'a pas suivi. Yvon Charbonneau, le président de la centrale à laquelle j'appartiens, admet pour sa part lors de l'émission "La parole est à vous" du vendredi 1er octobre, que les employés du secteur public jouissent d'un avantage financier d'au moins 10 pour 100 par rapport aux employés des



grandes entreprises du secteur privé. On n'a pas besoin d'un grand effort d'imagination pour se représenter le fossé qui sépare le salarié du secteur public de celui des petites et moyennes entreprises, d'où provient la grande masse des travailleurs.

Située dans ce contexte, la réaction initiale des employés du secteur public et parapublic apparaît forte et frise l'hystérie. Mais c'est une réaction normale dans les circonstances. Personne, moi le premier, n'envisage facilement et de gaieté de coeur une réduction de sa qualité de vie. Les gens de la municipalité de Price, près de chez moi, n'ont pas accueilli avec enthousiasme l'annonce de la fermeture de leur unique usine mais ils ne disposaient pas de ce gigantesque haut-parleur que constitue un front commun de 300,000 personnes et pourtant la crise les touche autrement plus durement que les salariés du secteur public et parapublic.

Mais les problèmes qu'on vit nous apparaissent toujours plus

importants que ceux des autres. Nous aimerions bien nous faire accroire et convaincre les autres que nous sommes les victimes propitiatoires que le méchant gouvernement péquiste immole sur l'autel de quelque déité économique dont on voudrait calmer la fureur. Toutefois, lorsqu'on y regarde de près, dans la pire des hypothèses — celle où le gouvernement impose par décret ses offres initiales — le travailleur du secteur public est assuré de 80 pour 100 puis de 50 pour 100 de son salaire, sa vie durant. Savez-vous que dans le monde de l'enseignement, ça fait de \$10,000 à \$15,000 par année. Est-il possible avec cela de convaincre les gens de nous prendre en pitié?

La seule porte de sortie qui nous reste est la négociation. Ce ne sera pas facile. Le premier ministre Lévesque et le président du Conseil du trésor annoncent qu'ils seront fermes sur les principes mais Yves Bérubé a admis publiquement qu'il y avait place pour des aménagements. Encore faut-il aller

voir! Et ne pas se cacher derrière des virginités plus ou moins douteuses. Si les temps de crise sont propices au slogan: "L'imagination au pouvoir", cela s'adresse au gouvernement actuel mais également au pouvoir syndical en commençant par les simples syndiqués qui ont comme responsabilité première de s'informer. Et pas uniquement de sources syndicales, afin de comprendre ce qui se passe et d'être capable de prendre des décisions éclairées.

Je suis persuadé qu'il est possible de réduire les coûts des services publics sans faire porter un fardeau trop lourd sur les épaules des syndiqués. Mais pour ça, il faudra réviser les pratiques de négociation tant du côté gouvernemental que syndical qui n'a aboutissent qu'à calfeutrer plutôt qu'à organiser des milieux de travail agréables. Ça fait des années qu'on me chante qu'il faut améliorer les services dans le domaine de l'éducation, pourtant les conditions de travail se sont améliorées mais on parle toujours, du côté syndical, de détérioration. C'est à croire qu'on est passé à côté de l'essentiel.

Il serait peut-être temps de regarder la réalité en face, d'identifier les problèmes, de se donner des priorités pour le mieux être de tout le monde. Ce n'est pas la responsabilité exclusive du gouvernement.

Prenons le cas de la sécurité d'emploi, question importante qui doit être traitée de façon intelligente. Ça pourrait être sans doute le plus beau fleuron du syndicalisme québécois à condition qu'il puisse s'appliquer un jour sous une forme ou sous une autre au secteur privé. Il existe des possibilités de résorber le surplus d'effectifs annoncés dans le monde de l'enseignement: certaines ont été avancées par le gouvernement, d'autres par des intervenants isolés comme cet ex-religieux dans les pages du SOLEIL. Le mouvement syndical lui, est muet.

Dans la situation actuelle du Québec, il est de la responsabilité de chacun de faire sa part et dans ce cas-ci, il faudra faire plus que de se payer des annonces: "Nous travaillons pour vous".

Roch-Yves Simard
Petite-Matane

La dernière bourde monumentale

(Lettre adressée à MM. René Lévesque et Yves Bérubé)

Avec votre coup de matraque publicitaire de samedi, le 16 octobre 1982, vous venez de faire une dernière bourde monumentale au sujet des négociations avec vos employés.

Vous êtes effrayés par les conséquences de la loi 70, décrite par tous, syndiqués, économistes, Chambres de commerce, etc. qui voient le marasme qui touchera bien des régions actuellement parmi les plus cruellement touchées par le chômage et le haut taux d'inflation, Québec, Rimouski, Chicoutimi, par exemple.

Avec votre loi 70, vous n'avez pas prévu les impacts que cette récession artificielle aurait sur l'économie de ces régions. Maintenant le ministre Bérubé, avec sa

publicité coûteuse et précipitée, nous dit innocemment, naïvement, qu'il a dû faire vite et que le gouvernement n'a pas mesuré tout l'impact d'un tel genre d'annonce. Ça devient inquiétant un gouvernement qui perd tellement les pédales qu'il ne sait plus ce qu'il fait!

Vous êtes en train de bafouer toutes les plus élémentaires règles de la décence, de l'éthique professionnelle, des règles de bases des négociations collectives et j'en passe...

Quand un gouvernement en est rendu à faire de la publicité biaisée au coût de \$140,000 pour économiser vous me faites penser aux groupements pacifistes qui se battent pour faire régner la paix.

Où est le parti des travailleurs

québécois, pur, honnête, plein d'idéal qui fustigeait les agissements douteux des vilains libéraux en temps de négociations? Vous êtes en train de ramener la fonction publique aux pires années du duplessisme.

Une ancienne péquiste qui a déjà cru hélas en vous.

Georgette Lussier
Boischatel

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions devront être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Valier est, Québec, G1K 7J6

ACCES FACILE

CARREFOUR DU VALLON - CHAREST

EDIFICE NEUF - GICLEURS - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

A LOUER: 25 000 \$/an. ENTREEPOT 22' hauteur libre plus 4 500 \$/an. BUREAUX CLIMATISES

Autres bureaux climatisés: 750 à 3 000 \$/an

Pour informations: 683-0488 (M. Pierre Fecteau)

CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE CHARLESDOUG

Dr Léonard Noël, B.A., O.D.

Dr Marie France Rioux, O.D.

623-5409



Carrefour Charlestown 8500, boul. Henri-Bourassa Suite 238

- Examen de la vue
- Choix de montures
- Verres de contact

Ouvert 5 jours et 4 soirs

Pour vos appareils électroménagers
VOYEZ JUSTE
pour des pièces et un bon service



Pièces: 871-2434
Service: 871-4342

Ligne sans frais
1-800-463-3378

FOIRE

1 - 2 - 3 - +

- 1 - PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION
- 2 - PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ
- 3 - SPÉCIAUX DANS TOUT LE MAGASIN
- + 5 SPÉCIALISTES EN DÉCORATION À VOTRE SERVICE

TENTURES et COUVRE-LITS

- 1 - Grand choix de motifs et coloris
- 2 - 25% de rabais
- 3 - Installation gratuite de vos tringles
- + Service de décoration gratuit à domicile



VOYEZ
AL aflamme INC.
PEINTURES & TAPIS

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD — 661-8497

TRAITEMENT DE TEXTES INSCRIPTION



LE COLLEGE BART, LA PREMIERE INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT A DISPENSER DES COURS EN TRAITEMENT DE TEXTES DANS LA REGION DE QUEBEC, RECOMMENCE UNE NOUVELLE SESSION DE COURS DANS CETTE DISCIPLINE D'AVENIR.

COURS DU SOIR: LES LUNDI ET MERCREDI 18:00h à 21:00h (36 hrs)
DEBUT: LE 8 NOVEMBRE (durée 6 semaines)

COURS DU JOUR: DU LUNDI AU JEUDI 9:00h à 12:00h (36 hrs)
DEBUT: 1er novembre (durée: 3 semaines)

CARACTERISTIQUES: Une étudiante par appareil
Temps de pratique libre disponible et gratuit
Service de Placement en traitement de textes

Inscription dès maintenant



COLLEGE BART
751, COTE D'ABRAHAM
QUEBEC G1R 1A2
522-3906



Claire Thibault et la peinture qu'elle a faite à l'occasion de la canonisation de Marguerite Bourgeoys.

Un tableau sur Marguerite Bourgeoys offert au pape

par Jean MARTEL

L'artiste-peintre Claire Thibault, de Québec, a remis au pape Jean-Paul II un tableau représentant Marguerite Bourgeoys. La remise de ce cadeau a eu lieu à Rome, le 27 octobre, au cours d'une audience précédant la canonisation de Marguerite Bourgeoys. En réalisant cette oeuvre, Claire Thibault a répondu à un appel. En effet, elle venait de peindre des tableaux représentant d'autres personnages d'ici que l'Eglise se proposait d'honorer. Or, Mme Gaétane Leclerc de Sainte-Foy lui a demandé de peindre Marguerite Bourgeoys qui deviendra, à la fin du mois, la première sainte de l'Eglise canadienne. Acquiesçant finalement à cette requête, l'artiste-peintre s'est mise à l'oeuvre.

La toile qu'elle a produite est une huile de 18 pouces sur 24. Claire Thibault précise qu'elle a composé son oeuvre à la manière italienne, c'est-à-dire avec cette touche qui caractérise l'école italienne.

La peinture montre Marguerite Bourgeoys avec deux fillettes: l'une indienne et l'autre Canadienne. Celle-ci lui remet un bouquet de marguerites. Au fond, on aperçoit l'étable que M. de Maisonneuve remit à Marguerite Bourgeoys en 1658, et qui devint une école. Le paysage est bien de chez nous: une forêt de conifères et le Mont Royal à l'arrière-plan.

Cette artiste québécoise originaire de Ville de L'Islet, a déjà à son actif plusieurs tableaux à caractère religieux. Il y a deux ans, elle en composa un qui représentait Marie de l'Incarnation, Kateri Tekakwitha et Mgr François de Laval. On peut voir cette pièce à l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Québec.

Puis, au cours de l'hiver, elle fit surgir du bout de ses pinceaux les trois religieux que Rome a béatifiés en mai: le frère André, soeur Marie-Rose Durocher et soeur Anne-Marie Rivier. Cette oeuvre se trouve maintenant à la maison générale des soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, à Longueuil.

Claire Thibault — ou soeur Thibault des Franciscaines missionnaires de Marie — dirige un studio au monastère de sa communauté, à Québec. C'est là qu'elle reçoit ses élèves et qu'elle les initie à la peinture.

La première sainte du Canada sera canonisée demain

MONTREAL (d'après PC) — Demain est une journée importante pour les catholiques canadiens: le pape Jean-Paul II déclarera Marguerite Bourgeoys première sainte du Canada.

Environ 100 membres de la Congrégation de Notre-Dame, fondée par Marguerite Bourgeoys, ainsi que des représentants du gouvernement canadien et de la hiérarchie catholique occuperont des places de choix lors de la cérémonie solennelle célébrée par le pape dans l'église Saint-Pierre.

Un groupe de jésuites tués par les Indiens en Nouvelle-France ont été les premiers saints canadiens, mais il n'existe pas encore de saints nés au Canada.

geoy fut une des premières Françaises à venir à Ville-Marie, ce fort sur le fleuve Saint-Laurent qui devait devenir Montréal. Elle arriva en novembre 1653, à l'âge de 33 ans, après une traversée qui dura trois mois et au cours de laquelle huit des 108 passagers et 15 passagères périrent. La plupart des hommes étaient des soldats pour la colonie.

Le gouverneur de Maisonneuve avait personnellement cherché Marguerite Bourgeoys dans un couvent de Troyes, dirigé par Louise, la soeur du Sieur de Maisonneuve. Marguerite Bourgeoys n'était pas elle-même une religieuse.

Très peu d'enfants

"Il lui avait demandé de venir enseigner, mais

il n'y avait pas d'enfants au fort quand elle est arrivée", écrit Soeur Thérèse Lambert, biographe de Mère Bourgeoys.

Les conditions de vie étaient tellement dures que les quelques enfants nés ici ne survivaient pas.

Mais cette courageuse soeur laïque s'était déjà taillé une réputation pour avoir pris soin des malades et des mourants sur le navire, et elle continua son oeuvre jusqu'au moment où il y eut assez d'enfants pour fonder une école dans une étable, près du fort, quelques années plus tard.

Les femmes arrivées plus tard furent mariées dans la chapelle de Bonsecours, construite par Marguerite Bourgeoys et qui existe toujours, bien qu'elle ait été reconstruite une fois.

Les autres témoins de l'époque de Mère Bourgeoys sont deux tours de pierre, qui faisaient partie d'un fort érigé pour servir d'école aux enfants indiens et une des nombreuses écoles établies par Mère Bourgeoys et ses soeurs.

Les tours se trouvent sur le terrain du Grand Séminaire, rue Sherbrooke, en plein centre-ville, mais à l'époque elles se trouvaient assez éloignées de la colonie française établie sur les bords du fleuve.

Religieuse laïque à son arrivée, Marguerite Bourgeoys fonda en 1669 la Congrégation de Notre-Dame, un ordre non-cloîtré qui constituait une innovation à l'époque.

Surprise
CARLAIN

Du 1er au 30 novembre

FACIAL
(Nelly DeVuyt - Dr Renaud)
Rég. 25\$
SPECIAL 18\$

ÉPILATION
jambes et cuisses
Rég. 25\$
SPECIAL 18\$
Jambes seules
Rég. 14\$
SPECIAL 10\$

MAQUILLAGE
personnalisé
Rég. 10\$
SPECIAL 7\$

MANUCURE
Rég. 8\$
SPECIAL 6\$

SPECIAL SUR PRODUITS
Rabais de 10% accordé sur tout achat de produits Nelly de Vuyst ou Dr Renaud d'une valeur minimale de 15\$ (chacun).

ESTHETIQUE

CARLAIN

GALERIES DE LA CAPITALE
628-8785

PLACE LAURIER
653-4049

PLACE FLEUR DE LYS
529-1373

FINI DE GELER!

CHAUFFERETTE

RABAIS 40%

27⁹⁸

Notre prix courant 46⁵⁹

Chaufferette portative 110 volts, garantie 10 ans, puissance 1500 watts, centrale de chaleur.

Prix payé et apporté

TOUCHATOU

VILLEFANIER
445, boul. Pierre-Bertrand
687-2460

CHARLESBOURG
1200, Rue Est
628-0450

SAINT-ROMUALD
2, rue du Progrès
839-0621

ARMAGH **TROIS-RIVIERES**

BOIS / MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Faites-nous connaître vos quantités, nous vous ferons connaître nos prix.

BOMAT Inc.

EXPERT EN APPROVISIONNEMENT
1212, ch. Industriel, Bernières
831-4848

CLINIQUE BELLEMARE
LE CENTRE DU
VERRE DE CONTACT
À NUL AUTRE ENDROIT À QUÉBEC
350, boul. Charest est
522-3924
Voisin du Spécialiste du Stylo

DES BOTTES QUI VOUS FERONT AIMER L'HIVER!

Bastien

En vente aux endroits suivants:
Boutique Aldo · Browns · Chaussures Christian · Fredele
La Dale · Le Bottier des Jeunes · Lewis · Simard & Voyer